



« ... notre évangile est voilé ... en ceux qui périssent ... nous prêchons **le christ Jésus comme Seigneur** ... Car **c'est Dieu** qui dit que ... la lumière resplendit, qui reluit dans nos cœurs **pour faire luire la connaissance de la gloire de Dieu dans la face de Christ.** » (2 Corinthiens 4 v.3-6)

Claude BEAUPORT

[www.bible.beauport.eu](http://www.bible.beauport.eu)

[www.msgfacebook.beauport.eu](http://www.msgfacebook.beauport.eu)

## L'Évangile de Dieu

Ce texte s'inspire d'une méditation parue dans le *Messenger Évangélique* de 1867 intitulé :

### L'Évangile de Dieu

*Substance de quelques méditations sur Romains 1-8*

**N.B.** : En s'inspirant du texte original, le présent message reprend intégralement la plupart du texte en y intégrant une structure par l'ajout de titres, et en y ajoutant quelques petites explications là où cela s'avère nécessaire, pour beaucoup de lecteurs.

## Contenu :

Avant-propos .....	3
Rappel de ce qu'est la nouvelle naissance et ses effets .....	3
Introduction.....	4
Un Évangile où <i>tout est de Dieu</i> .....	5
L'Évangile est <i>la puissance et la justice de Dieu</i> .....	5
La Parole met à nu le cœur de l'homme, fils d'Adam !.....	7
Le cas de l'homme connaissant le bien et le mal .....	8
Le cas du juif se glorifiant de l'être !.....	10
Tous les hommes sont sous la même condamnation.....	10
Ce qu'est Dieu .....	11
La loi dit que tout le monde est coupable devant Dieu .....	11
Comment Dieu agit-il ?.....	12
Dieu révèle ce qu'Il est dans sa Parole !.....	13
<i>Dieu révèle SA justice</i> .....	13
<i>Un principe nouveau : « la loi de la foi »</i> .....	15
<i>La loi de la foi n'annule pas la loi</i> .....	16
<i>En résumé</i> .....	17
Quel Dieu découvrons-nous sous le principe de la foi ?.....	17
<i>Le Dieu qui peut ressusciter les morts</i> .....	17
<i>Le Dieu qui A ressuscité l'Homme Christ Jésus !</i> .....	21

Ce dont le chrétien est assuré par la résurrection de Christ !.....	22
La paix avec Dieu.....	22
La faveur de Dieu.....	23
L'espérance.....	23
L'amour de Dieu.....	24
La gloire en Dieu.....	26
Pardonnés de ce que nous avons fait, délivrés de ce que nous sommes !.....	26
La délivrance du péché.....	28
Parallèle contrastant entre Adam et Christ.....	28
Rien que par grâce !.....	29
Morts à la vie selon Adam, vivant à Dieu !.....	30
<i>Mon vieil homme a été crucifié avec Christ. ....</i>	<i>32</i>
<i>Etant ressuscité avec Christ, comme Lui, je suis aussi vivant à Dieu !.....</i>	<i>33</i>
Un grand principe de l'Évangile de Dieu à se rappeler.....	34
L'esclave change de maître.....	35
Le rapport du chrétien à la loi ou toute règle de bonne conduite.....	37
<i>Le vieil homme, mort, crucifié en Christ, la loi n'a plus de prise sur lui. ....</i>	<i>37</i>
<i>La loi met en évidence l'existence du péché, et produisant ainsi la mort ! .....</i>	<i>38</i>
<i>La détresse du chrétien découvrant que le péché vit et habite en lui .....</i>	<i>39</i>
La réponse est en Christ qui affranchit le croyant de cet esclavage! .....	40
Pas une théorie, voici le résultat pratique de l'affranchissement !.....	46
<i>Suis-je redevable de quoique ce soit à la chair ? .....</i>	<i>47</i>
<i>Mais comment donc résister à la chair qui est bien présente en moi ? .....</i>	<i>48</i>
<i>La relation avec Dieu est celle d'un enfant, de fils héritier !.....</i>	<i>50</i>
Et pour conclure le message de l'Évangile de Dieu. ....	51
Souffrir avec Christ dans un monde où règne Satan.....	51
Enfant de Dieu, né de nouveau, j'ai Dieu avec et pour moi !.....	54
Résumé .....	58

## AVANT-PROPOS

Très souvent, et de plus en plus, le terme « Evangile » est compris dans un sens restreint, le limitant à l'appel fait à « ceux qui périssent » sans plus, et souvent, sans même préciser ce que veut dire « périr ». Il s'en suit qu'aussi très souvent, l'évangile prêché, qui devrait être « l'Evangile de la grâce », se confond avec celui du Royaume (le Royaume de Christ sur la terre, et en vue duquel, il est venu dans le monde, mais n'a pas été reçu comme Roi, par son peuple).

C'est ainsi que « la substance » de l'Evangile de Dieu, tel que Dieu l'a révélé dans sa Parole, par la plume de l'Apôtre Paul, n'est plus mis en évidence.

Lors du réveil du 19<sup>ème</sup> siècle, des frères, doués de Dieu, ont remis en lumière cette « substance » et nous l'ont transmis, notamment en laissant des traces écrites, telles que nous pouvons les découvrir dans ce journal périodique « Le Messager Evangélique ».

Le serviteur de Dieu qui a rédigé l'article paru en 1867 a voulu mettre par écrit, non pas de nouveaux développements, comme on le voit de nos jours, mais la substance de cet « Evangile de Dieu » tel que lui-même l'avait reçu d'autrui. Son souhait et son but était de mettre à notre portée, la substance des vérités contenues dans ces 8 premiers chapitres de l'épître aux Romains.

L'Evangile de la grâce commence par prêcher ce qu'est la nouvelle naissance et comment on y accède. Il n'est donc pas inutile de le rappeler.

## RAPPEL DE CE QU'EST LA NOUVELLE NAISSANCE ET SES EFFETS

La nouvelle naissance est un acte accompli par Dieu seul. Le chrétien authentique est l'objet de cette nouvelle naissance, sans aucune intervention de sa part.

Avant de devenir un chrétien authentique, il d'abord cessé de résister aux labours du Saint Esprit (1\*) ! Ce labour douloureux l'a conduit à admettre que son état devant Dieu le conduisait tout droit à la seconde mort ([Apocalypse 20 v.11-15](#)) ! Il aurait bien voulu faire des choses religieusement correctes, mais Dieu n'a rien voulu recevoir de sa part : aucune confession, aucune repentance (2\*) ! Le chrétien authentique s'est trouvé alors dans une extrême détresse (3\*) !

(1\*) En référence à la parabole du semeur de [Matthieu 13](#), où le Saint Esprit travaille le cœur de l'homme, qui lui résiste jusqu'à devenir une bonne terre.

(2\*) De telles prétendues confessions et repentances ne sont que de simple regret d'avoir fait des choses que Dieu appelle des péchés, avec la prétention de croire que l'on serait capable de ne plus recommencer !

(3\*) C'est cet état de détresse que la parabole décrit comme « la bonne terre »

C'est lorsque l'âme se trouve dans cette détresse que par la Parole semée dans le cœur, Dieu intervient ! C'est Lui qui agit en faisant lire à l'âme dans cet état le message contenu dans l'Evangile selon Jean :

« Jésus répondit et lui dit : ... Si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. ... Si quelqu'un n'est né d'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair ; et ce qui est né de l'Esprit est esprit. Il vous faut être nés de nouveau. ... comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le fils de

l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde afin qu'il jugeât le monde, mais afin que le monde fût sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas est déjà jugé [au grand trône blanc d'Apocalypse 20], parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. Or c'est ici le jugement, que la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises ; car quiconque fait des choses mauvaises hait la lumière, et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient reprises ; mais celui qui pratique la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, qu'elles sont faites en Dieu. » (Jean 3 v.3-21)

Sans aucune action de la part de celui qui croit, Dieu donne la vie éternelle : une vie divine non plus liée à la première création, mais à la nouvelle !

L'âme née de nouveau, possède dès lors une nouvelle vie, en dehors de la première création ! Cette âme est alors en Christ, un homme moral nouveau ! Il vient juste de naître (de nouveau) !

Si cette nouvelle naissance est bien réelle, qu'il ne s'agit pas de la situation du terrain rocailleux ou couvert d'épine, cette vie divine se manifeste par la repentance dont l'objet est la confession des actes commis qui devaient conduire à la seconde mort !

L'homme nouveau, possédant la vie divine, ayant comme puissance morale le Saint Esprit, peut alors voir sa vie passée, comme Dieu la voit, et s'en repent !

L'absence de repentance démontre qu'il n'y a pas eu de nouvelle naissance !

La cause de la nouvelle naissance, c'est ce que Dieu a fait en Christ à la croix ! L'effet (sine qua non), c'est la repentance !

L'Evangile de Dieu ne s'arrête pas ici ! Il ne fait que commencer !

L'Evangile de Dieu, contenu dans les épîtres du Nouveau Testament, en commençant par celle adressée aux Romains va développer les sujets suivants :

1. Ce qui est lié à ma position en Christ : ce que Christ a fait **POUR moi** et **EN moi**
2. Ce qui est lié à ma marche sur la terre : l'effet SUR moi de ce que, seul, **CHRIST A FAIT !**

## INTRODUCTION

Quoique dans l'épître aux Romains, le point de départ soit différent que dans celle aux Ephésiens, cependant le résultat est le même dans ce sens que nous avons affaire avec un Dieu qui se révèle, qui a besoin de se révéler.

Nous avons ici bien plus que la doctrine pure et simple de la justification, comme on le croit en général. Nous y avons le Dieu de la résurrection, révélé d'une manière nouvelle, sur des principes nouveaux [nouveaux en contraste avec ce qui a précédé (\*)].

[\*] Sous le régime de l'Ancien Testament, les relations de Dieu avec son peuple, reposaient sur le respect de lois que, si quelqu'un pouvait respecter, il aurait pu vivre éternellement sur la terre ! Mais, à l'exception du Seigneur Jésus, en qui il n'y avait pas la racine du mal, qu'est le péché, aucun homme n'a pu y répondre, car personne ne pouvait ne pas convoiter ! Sous le régime de la grâce, sur base de la mort et la résurrection du Seigneur Jésus, Dieu n'exige plus rien de l'homme, mais il lui donne tout :

par la nouvelle naissance, il lui donne une vie qui répond sans aucune contrainte de loi à ce que Dieu aime !

Etant établis sur le fondement de la rédemption, ayant été délivrés par le moyen de la grâce, sur le pied de la justice, nous arrivons à un Dieu connu, en qui nous nous glorifions par notre Seigneur Jésus Christ. Nous sommes vivants à Dieu, délivrés parfaitement et de nos offenses et de la condition morale dont elles sont le fruit ; introduits parfaitement, par la résurrection, dans une vie et une position toutes nouvelles ; nous marchons en nouveauté de vie, nous servons Dieu en nouveauté d'esprit, son amour est dans nos cœurs. Il est pour nous ; de sorte que notre passage ici-bas, comme chrétiens, se trouve être l'occasion d'expérimenter la victoire sur tout, par la puissance de la résurrection ; puissance qui agira sur nous, par nous et en nous, jusqu'à ce que nos corps mortels soient vivifiés par son moyen.

## UN EVANGILE OU TOUT EST DE DIEU

L'évangile, dont il est question dans cette épître, est l'évangile de Dieu :

« Paul, esclave de Jésus Christ, apôtre appelé, mis à part pour l'évangile de Dieu ... touchant son Fils (né de la semence de David, selon la chair, déterminé Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts), Jésus Christ, notre Seigneur ... »  
(Romains 1 v.1-4)

En effet, un tel Evangile ne peut être que de Dieu ! Gardant à l'esprit le cadre de l'Ancien Testament (l'Ancienne Alliance), qui d'autre aurait pu penser à de telles choses, et les effectuer de manière à rehausser sa propre gloire ?

**Tout est de Dieu maintenant.**

L'homme, responsable selon son existence en Adam, est balayé de dessus la scène comme mis à mort, et tout étant établi sur le pied de la justice, Dieu est parfaitement libre d'agir dans sa souveraineté.

Aussi le Saint Esprit aime à faire ressortir, dans cette épître, que **tout est de Dieu** :

L'évangile de Dieu - La puissance de Dieu - La justice de Dieu - La colère de Dieu - Le jugement de Dieu - La vie de Dieu - la fidélité de Dieu, - l'amour de Dieu - La gloire de Dieu.

Quel bonheur de n'avoir maintenant affaire **qu'avec ce qui est de Dieu**, **tout ce qui est de l'homme est jugé** et balayé **par la mort de Christ**.

## L'EVANGILE EST LA PUISSANCE ET LA JUSTICE DE DIEU

Cet évangile de Dieu est quelque chose dont Paul n'a pas honte :

« ... je n'ai pas honte de l'évangile, car il est la puissance de Dieu en salut à quiconque croit, et au Juif premièrement, et au Grec. Car la justice de Dieu y est révélée sur le principe de la foi pour la foi, selon qu'il est écrit : « Or le juste vivra de foi ». » (Romains 1 v.16-17)

Comment avoir honte d'un tel évangile, qui est en même temps **la délivrance parfaite du pécheur**, et **la glorification parfaite de tous les caractères du Dieu** duquel il procède ?

**La puissance de Dieu** s'exerce **en salut** ! C'est-à-dire **en sauvant** celui qui était perdu ! Son intervention consiste en la **rédemption de cette âme**, c'est-à-dire **son rachat**, car depuis la chute au jardin d'Eden, l'homme s'était vendu à Satan en devenant pécheur, c'est-à-dire ayant en lui une racine qui génère une volonté s'opposant à celle de Dieu ! **Le prix de son rachat** a été payé à la croix par **le sang précieux de Christ**, cette âme est ainsi **délivrée** et n'appartient plus à son ancien maître (Satan) ! **Cette délivrance** est **effective** pour quiconque **croit** ! Il n'y a aucune distinction d'origine : juif ou gentil (non juif) ! Elle s'accepte, comme on accepte avec reconnaissance un don, **par la foi** (en croyant simplement ce que Dieu dit). Ensuite tout cela prend ses effets sur une base parfaitement juste ! Cet Evangile révèle **la justice de Dieu** !

**Cette justice doit être révélée**, car elle ne repose pas sur la logique humaine. La justice se traduit habituellement par l'application de règles ou de lois et c'est ainsi seulement qu'un homme peut l'exercer ! La loi définit ce qui est juste et ce qui ne l'est pas ! La justice consiste à examiner si les actes commis par un homme sont compatibles avec la loi. **La justice de Dieu est toute autre**, c'est la raison pour laquelle Dieu a besoin de son Evangile pour la révéler !

Quelle grande chose, **la justice de Dieu** ! Eh bien ! elle est **maintenant révélée dans l'Evangile, PAS AILLEURS et PAS AVANT.**

Dieu avait bien donné une loi à son peuple, loi connue sous « la loi de Moïse », ou aussi sous « le décalogue », les 10 commandements écrits sur des tables de pierre. **Cette loi n'était pas du tout la révélation de la justice de Dieu.**

Ce que la loi exigeait de l'homme était bien **selon cette justice**, mais **ne la révélait pas.** Cela demande une explication :

La loi promettait la vie **si on l'accomplissait** ; **c'était juste**. Elle prononçait la malédiction **si on la violait** ; **c'était juste**, mais **Dieu restait caché**, Il était connu comme **juste juge**, et cela augmentait la frayeur qu'on avait de lui et cela à juste titre. **Non, la justice rétributive du bien et du mal produits par l'homme**, sur le principe des œuvres de loi, n'est **pas la révélation de la justice de Dieu.**

Mais **la justice justifiante, la justice de Dieu manifestée, satisfaite et accomplie en faveur de l'homme, mais sans l'homme, en dehors de sa responsabilité** est : **une justice manifestée, satisfaite et accomplie par la rédemption.** Elle introduit l'homme, **par la résurrection, dans une nouvelle vie**, de sorte que l'authentique chrétien, **par la nouvelle naissance devient justice de Dieu en Christ**, que **la justice de la loi est accomplie en lui** : voilà la **justice de Dieu révélée dans l'évangile** et **pas ailleurs, révélée sur un principe nouveau, le principe de la foi pour la foi.**

**Le principe des œuvres de loi** est **complètement mis de côté** parce que **l'épreuve de l'homme en tant que fils d'Adam est finie** ! **Cette épreuve a été un échec**, alors que l'homme devait aimer son Dieu de tout son cœur de toute son âme, **il l'a crucifié devenu chair en la personne de son Fils** !

Sans loi et sous la loi, l'homme a démontré qu'il était **vendu au péché.**

**L'innocence** du jardin d'Eden ? Elle a été **perdue** ! **La responsabilité** ? Elle a **failli sous toutes les épreuves.** **Que reste-t-il ? le jugement (\*)** !



(\*) Comparaitre devant le grand trône blanc et être jugé pour avoir enfreint la loi et être condamné à la seconde mort, passer l'éternité avec celui auquel j'étais vendu lors de ma chute dans le jardin d'Eden ! (Genèse 3 & Apocalypse 20 v.11-15)

Juifs et gentils sont **tous perdus**, quoiqu'avec une responsabilité différente. Alors **que fait Dieu ?** Donne-t-il **une nouvelle loi** ? Non, **l'homme est coupable**, **il faut que le jugement s'exécute**.

Mais si le jugement s'exécute sur l'homme, **il est perdu éternellement**.

**Que fait Dieu ?**

Il se retire dans sa souveraineté **pour faire grâce**, mais il le fait **sur le pied de sa justice**, **résolvant la question du péché sur la personne de son Fils**, de manière à ce que **sa justice** et **son amour** soient **tous les deux satisfaits** en rehaussant **son honneur** et **sa gloire**.

**Voilà Dieu !**

Au moment où l'homme, Juif et gentil, était arrivé au comble de sa culpabilité, il ne restait que **ces deux alternatives** : ou **d'être exterminé par le jugement**, ou **d'être sauvé**. Alors Dieu, agissant dans sa liberté, **choisit la seconde**, **il introduit la grâce**, **détruit l'homme** en Adam et son péché par le moyen de la **rédemption**, règle toute l'affaire **sur le pied de sa justice**, de sorte que Dieu se trouve **pleinement glorifié** et l'homme **pleinement sauvé**.

Voilà, **l'évangile de Dieu**. Voilà **la justice de Dieu révélée** dans l'évangile.

Dieu n'est plus caché maintenant, il est **révélé** dans tous ses caractères, comme un Dieu pleinement satisfait et glorifié, pour que Dieu, tel qu'il est, devienne un objet de délices **pour l'homme nouveau**. **Le cœur** est irrésistiblement gagné de son côté comme étant **le bonheur même** : **nous nous glorifions en Dieu**.

Tout ceci est **révélé** et s'accepte **sur le principe de la foi, pour la foi** ; ou, si vous voulez : **sur le principe de croire, pour le croyant**, en contraste avec **le principe des œuvres de loi**, ou **le principe de faire**.

## **LA PAROLE MET A NU LE CŒUR DE L'HOMME, FILS D'ADAM !**

« Car la colère de Dieu est révélée du ciel contre toute impiété et toute iniquité des hommes qui possèdent la vérité tout en vivant dans l'iniquité : parce que ce qui se peut connaître de Dieu est manifeste parmi eux ; car Dieu le leur a manifesté ; car, depuis la fondation du monde, ce qui ne se peut voir de lui, savoir et sa puissance éternelle et sa divinité, se discerne par le moyen de l'intelligence, par les choses qui sont faites, de manière à les rendre inexcusables : — parce que, ayant connu Dieu, ils ne le glorifièrent point comme Dieu, ni ne lui rendirent grâces ; mais ils devinrent vains dans leurs raisonnements, et leur cœur destitué d'intelligence fut rempli de ténèbres : se disant sages, ils sont devenus fous, et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance de l'image d'un homme corruptible et d'oiseaux et de quadrupèdes et de reptiles. C'est pourquoi Dieu les a aussi livrés, dans les convoitises de leurs cœurs, à l'impureté, en sorte que leurs corps soient déshonorés entre eux-mêmes : eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et ont honoré et servi la créature plutôt que celui qui l'a créée, qui est béni éternellement. Amen ! C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes, car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature

; et les hommes aussi pareillement, laissant l'usage naturel de la femme, se sont embrasés dans leur convoitise l'un envers l'autre, commettant l'infamie, mâles avec mâles, et recevant en eux-mêmes la due récompense de leur égarement. Et comme ils n'ont pas eu de sens moral pour garder la connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à un esprit réprouvé, pour pratiquer des choses qui ne conviennent pas, étant remplis de toute injustice, de méchanceté, de cupidité, de malice, — pleins d'envie, de meurtres, de querelles, de fraude, de mauvaises mœurs, — délateurs, médisants, haïssables pour Dieu, outrageux, hautains, vantards, inventeurs de mauvaises choses, désobéissants à leurs parents, sans intelligence, ne tenant pas ce qu'ils ont promis, sans affection naturelle, sans miséricorde, et qui, ayant connu la juste sentence de Dieu, que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort, non seulement les pratiquent, mais encore trouvent leur plaisir en ceux qui les commettent. » ([Romains 1 v.18-32](#))

Dans ce passage, **avant de proclamer la justice justifiante par la rédemption**, l'apôtre **met à nu l'état de l'homme sous les conséquences de sa chute** : **Tous sont devenus vains, remplis de ténèbres, corrompus, destitués de toute moralité naturelle, ayant perdu la connaissance la plus ordinaire de Dieu**, dictée par la création; ils en sont **responsables**, ils sont **inexcusables**; **la colère de Dieu est révélée du ciel contre un pareil état de choses**, **le jugement de Dieu est selon la vérité contre ceux qui commettent de telles choses**, **Dieu est juste en donnant cours à sa colère**.

#### **LE CAS DE L'HOMME CONNAISSANT LE BIEN ET LE MAL**

« C'est pourquoi **tu es inexcusable**, ô homme, qui que tu sois qui juges ; car en ce que tu juges autrui, **tu te condamnes toi-même**, puisque toi qui juges, **tu commets les mêmes choses**. Or nous savons que le jugement de Dieu est selon la vérité contre ceux qui commettent de telles choses. Et **penses-tu**, ô homme qui juges ceux qui commettent de telles choses et qui les pratiques, **que tu échapperas au jugement de Dieu** ? Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, et de sa patience, et de sa longue attente, ne connaissant pas que la bonté de Dieu te pousse à la repentance ? Mais, selon ta dureté et selon ton cœur sans repentance, tu amasses pour toi-même la colère dans le jour de la colère et de la révélation du **juste jugement de Dieu**, qui rendra à chacun **selon ses œuvres** : **à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire et l'honneur et l'incorruptibilité, — la vie éternelle** ; mais à ceux qui sont disputeurs et qui désobéissent à la vérité, et obéissent à l'iniquité, — **la colère et l'indignation** ; tribulation et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal, et du Juif premièrement, et du Grec ; mais **gloire et honneur et paix à tout homme qui fait le bien**, et au Juif premièrement, et au Grec ; car il n'y a pas d'acceptation de personnes auprès de Dieu. Car tous ceux qui ont péché sans loi, périront aussi sans loi ; et tous ceux qui ont péché sous la loi, seront jugés par la loi (car ce ne sont pas les auditeurs de la loi qui sont justes devant Dieu ; mais ce sont ceux qui accomplissent la loi qui seront justifiés ; car quand les nations qui n'ont point de loi, font naturellement les choses de la loi, n'ayant pas de loi, elles sont loi à elles-mêmes, et elles montrent l'œuvre de la loi, écrite dans leurs cœurs, leur conscience rendant en même temps témoignage, et leurs pensées s'accusant entre elles, ou aussi s'excusant), seront jugés, dis-je, au jour où **Dieu jugera par Jésus Christ les secrets des hommes, selon mon évangile**. » ([Romains 2 v.1-16](#))

Selon le passage que nous venons de mentionner, **si un homme** d'entre ceux décrits au chapitre 1 **a gardé assez de connaissance du bien et du mal** (connaissance acquise par le



fruit défendu [Genèse 3 v.6]), **pour constater, par la sagesse humaine, le mauvais état dans lequel se trouve le monde, que fait-il ? Il se juge lui-même.**

Cet homme **discerne** et **juge** un mauvais état dont il fait partie. **Il commet les choses qu'il juge chez d'autres ; il se condamne lui-même.** Un tel discernement, **sans repentance**, ne pourra faire **échapper** au **juste jugement de Dieu** qui rendra à chacun **selon ses œuvres.**

Ici, nous faisons un pas de plus dans ce qu'est **la justice de Dieu**. Au chapitre 1 nous trouvons que **la colère de Dieu** est révélée du ciel contre l'impiété des hommes qui se sont dégradés en **ne gardant pas la connaissance de Dieu**. Mais ici, au chapitre 2, nous découvrons cette grande chose en Dieu, c'est qu'**il doit à sa justice de rétribuer tout le bien** et **tout le mal** qui se commettent dans ce monde. La révélation du juste jugement de Dieu montrera que **Dieu se doit à lui-même de rendre à chacun selon ses œuvres**. Solennelle vérité ! Tous les hommes marchent à la rencontre d'une rétribution.

C'est à cause de cela qu'il y a **pour nous, chrétiens, un tribunal de Christ**. Nous savons, nous, que **le mal a été jugé à la croix**, et qu'aussi nous subissons dans ce monde **les conséquences extérieures de nos manquements**, d'après **le gouvernement moral de Dieu**; mais comme le mal s'accomplit maintenant par nous, chrétiens, dans des conditions tout autres que lorsque nous étions dans la chair, — **parce que nous possédons les ressources nécessaires**, par **le Saint Esprit en nous** et **la sacrificature de Christ** dans le ciel, **pour être victorieux de tout** et **marcher en dehors de la chair** et **du mal** dans **la puissance de la nouvelle vie**, — **à cause de cela, le mal sera passé en revue**, pour qu'il **soit manifeste que nous n'avons pas voulu profiter de ces ressources** qui étaient à **notre portée**. **La perte** qui en résulte **sera manifeste**, et **les mauvaises choses**, comme **les mauvais motifs** qui auront occasionné cette perte, **seront mis au jour**. Le salut personnel n'est pas en question, sans doute ; mais **il a lieu comme au travers du feu**. Que le Seigneur nous donne de faire actuellement notre profit de ces solennelles vérités.

Quant à **l'accomplissement du bien**, nous avons lu que le résultat en sera : **Gloire, honneur** et **paix**.

Quelle chose remarquable ! **Dieu se doit à lui-même de rétribuer le bien**. **Tout le bien** que chacun aura fait, il le recevra du Seigneur (« ... **sachant que chacun, ... quelque bien qu'il fasse, le recevra du Seigneur.** » [Ephésiens 6 v.8]). Pour nous, chrétiens, nous savons que « **le bien** » est **l'expression de notre nouvelle vie** (« ... tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront, **ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie** ... » [Jean 5 v.28-29]).

Ensuite, dans le passage lu, nous apprenons que **tous ceux qui seront trouvés en dehors de Christ** (ou qui ne sont **pas « du Christ »**, c'est-à-dire **pas « nés de nouveau »**) **seront jugés selon leurs œuvres**, suivant les conditions où ils avaient été placés, **sans loi et sous la loi**. **Dieu jugera, par Jésus Christ, les secrets des hommes**. « **Les secrets des hommes** » consistent en **ce qui se passe dans le cœur**, la partie la plus profonde de soi-même, **là où seul Dieu voit et lit tout ce qui s'y trouve** ! Il est important de le souligner : **Dieu se doit à lui-même de rétribuer et le bien, et le mal.**

## LE CAS DU JUIF SE GLORIFIANT DE L'ETRE !

« Or si toi, tu portes le nom de Juif, et que tu te reposes entièrement sur la loi, et que tu te glorifies en Dieu, et que tu connais la volonté, et que tu saches discerner les choses excellentes, étant instruit par la loi, et que tu crois que tu es conducteur d'aveugles, lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, instructeur des hommes dépourvus d'intelligence, maître de petits enfants, ayant la formule de la connaissance et de la vérité dans la loi ; toi donc qui enseignes les autres, ne t'enseignes-tu pas toi-même ? Toi qui prêches qu'on ne doit pas dérober, dérobes-tu ? Toi qui dis qu'on ne doit pas commettre adultère, commets-tu adultère ? Toi qui as en abomination les idoles, commets-tu des sacrilèges ? Toi qui te glorifies en la loi, déshonores-tu Dieu par la transgression de la loi ? Car le nom de Dieu est blasphémé à cause de vous parmi les nations, comme il est écrit. Car en effet la circoncision est profitable si tu accomplis [la] loi ; mais si tu es transgresseur de la loi, ta circoncision est devenue incirconcision. Si donc l'incirconcision garde les exigences de la loi, son incirconcision ne sera-t-elle pas comptée pour circoncision ; et l'incirconcision qui l'est par nature, en accomplissant la loi, ne te jugera-t-elle pas, toi qui, dans la lettre et la circoncision, es transgresseur de la loi ? Car celui-là n'est pas Juif qui l'est au dehors, et celle-là n'est pas la circoncision qui l'est au dehors dans la chair ; mais celui-là est Juif qui l'est au dedans, et la circoncision est du cœur, en esprit, non pas dans la lettre ; et la louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu. » ([Romains 2 v.17-29](#))

N.B. La circoncision est un acte qui coupe l'extrémité de l'organe par lequel l'homme se reproduit en transmettant sa nature pécheresse à sa descendance ! Pour le chrétien, cet acte est une image de l'effet sur lui de ce que Christ a fait pour lui et en lui : « ... ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair ... » ([Galates 5 v.24](#))

Voici donc le Juif qui vient se glorifier d'être le peuple choisi de Dieu.

Il est instruit par la loi, il possède la formule de la vérité dans la loi, il peut même en instruire les autres. Cela le justifiera-t-il ? Pas du tout ! Il enseigne la loi, et lui la viole ; il se glorifie de la posséder et il en est le transgresseur, il se glorifie d'être circoncis et il déshonore Dieu par la transgression de la loi. Au lieu d'être supérieur au gentil, sa culpabilité est aggravée ; car voici un gentil qui, en suivant sa conscience naturelle, garde les exigences de la loi, qui jugera le juif lequel, dans la lettre et dans la circoncision, est transgresseur de la loi. Car Dieu veut des réalités, de sorte qu'un chien de gentil (\*) gardant quelque chose de la loi sans la connaître, est en meilleur état qu'un juif qui a la formule de la connaissance de la vérité et qui déshonore Dieu en violant la loi.

(\*) « ... une femme dont la fille avait un esprit immonde, ayant ouï parler de lui, vint et se jeta à ses pieds ; (or la femme était grecque, syrophénicienne de race ;) et elle le pria qu'il chassât le démon hors de sa fille. Et Jésus lui dit : Laisse premièrement rassasier les enfants ; car il ne convient pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. Et elle répondit et lui dit : Oui, Seigneur ; car même les chiens, sous la table, mangent des miettes des enfants. Et il lui dit : À cause de cette parole, va, le démon est sorti de ta fille. Et s'en allant en sa maison, elle trouva le démon sorti, et sa fille couchée sur le lit. » ([Marc 7 v.25-30](#))

## TOUS LES HOMMES SONT SOUS LA MEME CONDAMNATION

En rapport avec le juif, Dieu ne veut pas de méprise car nous lisons clairement :

« Quel est donc l'avantage du Juif, ou quel est le profit de la circoncision ? — Grand de toute manière, et d'abord en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés. Quoi donc ?

**Si quelques-uns n'ont pas cru, leur incrédulité annulera-t-elle la fidélité de Dieu ? ... »**

(Romains 3 v.1-3)

Ainsi l'avantage du juif et le profit de la circoncision est grand de toute manière, et surtout en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés. Et la fidélité de Dieu à leur égard ne peut être anéantie (l'apôtre en donnera les preuves aux chapitres 9-11).

Mais ce n'est pas le sujet, dans ce que nous considérons au chapitre 2, il s'agit de constater que **le juif, transgresseur de la loi, et le gentil, dans l'iniquité sans loi**, (ou sans la loi) **sont tous deux sous le péché, ayant failli tous deux sous leur responsabilité respective.**

Et l'apôtre poursuit :

« ... Qu'ainsi n'advienne ! mais que Dieu soit vrai et tout homme menteur, selon ce qui est écrit : « En sorte que tu sois justifié dans tes paroles, et que tu aies gain de cause quand tu es jugé ». Mais **si notre injustice constate la justice de Dieu**, que dirons-nous ? **Dieu est-il injuste quand il donne cours à la colère** ? — Je parle selon l'homme. — Qu'ainsi n'advienne ! puisqu'alors, comment Dieu jugera-t-il le monde ? Car si la vérité de Dieu dans mon mensonge a abondé pour sa gloire, pourquoi moi aussi suis-je encore jugé comme pécheur ? Et non, comme nous sommes calomnieusement accusés et que quelques-uns prétendent que nous disons : Faisons du mal, afin qu'arrive le bien ? — desquels le jugement est juste. »  
(Romains 3 v.4-8)

**Dieu est juste en les jugeant**, quoi qu'en dise celui qui ose contester avec Dieu ; car **quand est-ce que Dieu se retire dans sa souveraineté pour agir comme bon lui semble ? N'est-ce pas au moment où l'homme n'a plus rien à attendre que le jugement ?** Et si encore, Dieu prend occasion du péché pour se glorifier, **soit en grâce, soit en jugement ; est-il la cause du mal quoiqu'il sache en tirer le bien ? La condamnation de ceux qui le disent est juste.** — Nous allons voir ce qu'est Dieu.

## CE QU'EST DIEU

### LA LOI DIT QUE TOUT LE MONDE EST COUPABLE DEVANT DIEU

Voici ce que dit la loi à tous ceux qui sont sous la loi :

« ... selon qu'il est écrit : « Il n'y a **point de juste, non pas même un seul** ; il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y a personne qui recherche Dieu ; ils se sont tous détournés, ils se sont tous ensemble rendus inutiles ; il n'y en a aucun qui exerce la bonté, il n'y en a pas même un seul » ; « c'est un sépulcre ouvert que leur gosier ; ils ont frauduleusement usé de leurs langues » ; « il y a du venin d'aspic sous leurs lèvres » ; « et leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume » ; « leurs pieds sont rapides pour verser le sang ; la destruction et la misère sont dans leurs voies, et **ils n'ont point connu la voie de la paix** » ; « il n'y a **point de crainte de Dieu** devant leurs yeux ». Or nous savons que **tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit coupable devant Dieu.** C'est pourquoi **nulle chair ne sera justifiée devant lui par des œuvres de loi, car par la loi est la connaissance du péché.** » (Romains 3 v.10-20)

**Voilà décrit par le Saint Esprit l'état de ceux qui sont sous la loi !**

Voilà leur état par le propre témoignage de la loi dont ils se glorifient, de sorte que toute bouche est fermée :

- La bouche du gentil a été fermée par les paroles des chapitres 1 v.18 à 2 v.16
- La bouche du juif a été fermée par les paroles des chapitres 2 v.17 à 3 v.18

La conclusion est que tout le monde, juif et gentil, est coupable devant Dieu ! De plus il est inutile de recourir à des œuvres de loi pour se justifier, car c'est la loi qui fait connaître cet état de culpabilité.

Que reste-t-il donc pour l'homme ? Rien que le jugement !

Ici nous arrivons à ce point solennel où l'homme, juif ou gentil, se trouve devant Dieu juste juge, complètement mis à nu comme pécheur coupable et condamné, il n'a rien à attendre que l'exécution du jugement qui est suspendu sur sa tête ; si Dieu l'exécute, il est parfaitement juste en le faisant.

Rappelons que l'exécution du jugement consiste en la seconde mort ! :

« ... je vis un grand trône blanc... je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône ; et des livres furent ouverts ... Et les morts furent jugés ... selon leurs œuvres ... c'est ici la SECONDE MORT, l'étang de feu. Et si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu. » (Apocalypse 20 v.11-15)

## COMMENT DIEU AGIT-IL ?

Dieu est maintenant libre d'agir comme il lui plaira ! Alors que fait-Il ?

« ... Dieu a renfermé tous, Juifs et nations, dans la désobéissance, afin de faire miséricorde à tous. Ô profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont insondables, et ses voies introuvables ! Car qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller ? » (Romains 11 v.32-34)

O profondeur des richesses de sa bonté ! Il use de SA liberté pour faire grâce !

Il profite du néant de la justice de l'homme pour manifester la sienne à Lui. Il profite de la mort de l'homme pour manifester la vie. Il profite du péché pour manifester sa miséricorde.

Et réglant toute l'affaire par la rédemption (\*), sur le pied de sa justice, tout ce que Dieu est : Majesté, Justice, Sainteté, Amour, se trouve pleinement glorifié.

(\*) « rédemption » veut dire « rachat », racheté à quelqu'un à qui on a été précédemment vendu (pour nous c'est à Satan) ! La « rédemption » ou « rachat » implique un prix payé, et ce prix est la vie de Christ donnée sur la croix, c'est son sang versé !

Voilà notre Dieu ! Voilà ce qu'il est !

Et même quand il s'agira d'Israël (chapitres 9 à 11), la reprise des relations de Dieu avec ce peuple aura lieu sur le pied de la grâce, sur le fondement de la rédemption, de sorte que tout sera bénédiction. (\*)

(\*) C'est aussi pour cette raison que le Seigneur Jésus, parlant de la coupe de la cène : « ... ayant pris ... la coupe ... en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est versé pour vous ... » La cène est en rapport avec l'Eglise ou Assemblée, et non pas en rapport avec Israël ! Une alliance est pour la terre, il n'y a pas d'alliance entre le Seigneur Jésus (la tête du Corps) et l'Assemblée (son Corps), mais après l'enlèvement de l'Eglise (1 Thessaloniens 4 v.13-18), Dieu reprendra ses relations

avec Israël, cette alliance se base uniquement sur **le même sang** que celui auquel la coupe fait symboliquement appel !

## **DIEU REVELE CE QU'IL EST DANS SA PAROLE !**

C'est en effet dans sa Parole que nous faisons connaissance avec Lui-même, la source du bonheur, nos cœurs s'attachent à Lui, nos âmes le magnifient. C'est la conclusion qu'en tire l'apôtre à la fin du chapitre 11.

Après avoir développé ce qu'est ce Dieu qui a su profiter de ce que tous, juifs et nations, étaient renfermés sous le péché, pour faire miséricorde à tous, l'apôtre, plein d'une telle révélation, comme déjà mentionné plus haut, s'écrie :

« O profondeur des richesses, et de la sagesse, et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont insondables, et ses voies impossibles à trouver ! Car qui est ce qui a connu la pensée du Seigneur, et qui a été son conseiller ? Ou qui est-ce qui lui a donné le premier et il lui sera rendu ? Car **de lui**, et **par lui**, et **pour lui** sont **toutes choses** ! **A lui soit la gloire éternellement. Amen.** » (Romains 11 v.33-36)

## **Dieu révèle SA justice**

Le terrain de l'histoire morale de l'homme, étant maintenant nettoyé de toute trace de propre justice de la part de l'homme, **Dieu peut alors se révéler en montrant ce qu'il est. Il commence alors par manifester SA justice :**

« Mais maintenant, sans loi, **la justice de Dieu** est manifestée, témoignage lui étant rendu par la loi et par les prophètes, **la justice**, dis-je, **de Dieu par la foi en Jésus Christ** envers tous, et **sur tous ceux qui croient** ; car il n'y a pas de différence, car **tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu**, — étant **justifiés gratuitement** par **sa grâce**, par **la rédemption qui est dans le christ Jésus**, lequel **Dieu a présenté pour propitiatoire**, par **la foi en son sang**, afin de **montrer sa justice** à cause du support des péchés précédents dans la patience de **Dieu**, afin de montrer, dis-je, sa justice dans le temps présent, **en sorte qu'il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus.** » (Romains 3 v.21-26)

Retenons et gardons précieusement dans notre esprit qu'il s'agit ici de **la justice de Dieu** ! Cela demande quelques précisions afin de bien comprendre !

- En conséquence directe de l'œuvre de la croix, **maintenant**, **la justice de Dieu** est manifestée **sans aucun précepte de loi**, ni celle donnée par Dieu Lui-même à son peuple, **ni aucune règle à respecter**, fusse-t-elle tirée de la Parole de Dieu !
- La justice de Dieu est manifestée par **la rédemption** (\*) ! La raison en est qu'il fallait que la sentence soit prononcée sur le péché et sur l'homme **selon la justice de Dieu** !

(\*) Pour rappel, "rédemption" signifie « rachat » ! Le croyant avant de naître de nouveau, dès que sa propre volonté s'est opposée à celle de Dieu, a confirmé être vendu comme esclave à Satan ! Pour pouvoir naître de nouveau, **Christ a dû payer à la croix le prix de ce rachat par son sang** ! Il est passé ainsi à son nouveau maître, qui l'a introduit dans la nouvelle création !



- En faisant intervenir Sa justice, par le moyen de Jésus, Fils de Dieu devenu chair, ce que ni la loi, ni aucune règle quelconque à suivre, ne peut faire, Dieu condamne le péché et épargne le pécheur !
- Cette justice de Dieu chose remarquable, s'applique en dehors de toute forme de loi ou de principe ou règle qui impliquerait la responsabilité de l'homme fils d'Adam ! Elle s'applique dans toute son étendue et son efficacité à tous ceux qui croient ! En Jean 3 v.14-21, Dieu, dans Sa propre justice, offre la vie divine et éternelle exclusivement à ceux qui croient, sans exception et sans aucune autre condition !
- Sans aucune exception, tous sont pécheurs, tous ont une propre volonté qui s'oppose à celle de Dieu, et tous doivent être jugés comme pécheurs ! Ce jugement signifie devoir passer devant le grand trône blanc et s'entendre prononcer la sentence de la seconde mort (Apocalypse 20 v.11-15). Et c'est dans ce cadre que Dieu intervient en faveur de tous, cette faveur n'est refusée à aucun pécheur : la simple foi (simplement croire ce que Dieu a fait Lui-même en la personne de Christ) au sang de Christ justifie (selon la justice de Dieu) tous ceux qui s'abritent sur ce principe de foi !

**Retenons bien ceci :**

C'est gratuitement, par la grâce, par le moyen de la rédemption, que nous sommes justifiés, réputés justes, en entrant par la foi dans les conséquences de la manifestation de la justice de Dieu, justice manifestée par la rédemption.

L'histoire de l'homme est finie, de même que celle du principe de faire. Tout est de Dieu désormais et nous y entrons en croyant.

N'ayant eu que quelques lueurs de ce qui nous est révélé dans le Nouveau Testament, Christ a été présenté pour propitiatoire (\*) aux croyants de l'Ancien Testament.

(\*) « propitiatoire » signifie « couvercle », « propitiation » signifie « couverture ». On trouve dans les 5 livres de Moïse la description du tabernacle. Dans le lieu très saint, se trouvait l'arche (image du Seigneur Jésus). L'arche avait un couvercle, appelé le propitiatoire. C'est sur ce propitiatoire que le Souverain Sacrificateur venait déposer le sang du bouc qui était offert au grand jour des propitiations. Dieu pouvait alors demeurer au milieu de son peuple pendant toute l'année, parce qu'il voyait le sang du bouc, mais qui faisait appel à ce que Dieu allait faire à la croix en la personne de Son Fils Jésus ! Les chérubins, agent du jugement divin, comme on les voit empêcher l'entrée du jardin d'Eden (Genèse 3 v.24), avaient leurs faces tournées vers ce sang ! C'est le sang de Christ qui aux yeux de Dieu, fait propitiation, c'est-à-dire couvre les actes de péché, pour lesquels le croyant s'est repenti dès qu'il a reçu la vie divine de la main de Dieu, lors de sa conversion.

Ainsi les croyants de l'Ancien Testament ont perçu par anticipation, ce qui, pour nous qui sommes dans le cadre du Nouveau Testament, a déjà été réalisé à la croix, où le jugement du péché a été exécuté. Ils ont pu parler de la grâce, du pardon (\*) et, comme ceux du Nouveau Testament, ont été sauvés par la foi en la même œuvre !

(\*) Si nous prenons la peine de lire dans le livre du Lévitique, lorsque l'Esprit Saint présente les sacrifices pour le péché, nous lisons chaque fois : « ... et il lui sera pardonné ». Le pardon est donné par Dieu, car celui qui offre ce sacrifice pour le péché perçoit par anticipation la valeur du sacrifice de Christ ! Dieu « hypothéquant » alors la valeur de l'œuvre qu'il allait accomplir en la personne du Seigneur Jésus !



C'est aussi pour cette raison qu'à Gethsémané, il n'était absolument pas possible que « cette coupe » passe loin de Lui, sans la boire !

Et si Dieu a supporté leurs péchés pendant le temps de sa patience, ce n'est pas qu'il y a été indifférent ; car il a montré **sa justice** dans le temps présent en ce que, quand le moment a été venu, il a frappé la personne du Rédempteur, à cause de **ces péchés** qu'il avait supportés pendant le temps de sa patience.

Voilà comment **Dieu se justifie** à l'égard de ce support précédent, puisqu'il règle la chose par la rédemption.

Qui oserait trouver à redire ?

Dieu n'est-il pas juste en justifiant celui qui est de la foi de Jésus ? **Certainement !**

C'est ainsi qu'il règle les choses en **fermant la bouche à toute objection.**

### **Un principe nouveau : « la loi de la foi »**

**N.B.** : Dans l'expression « la loi de la foi », le mot « loi » n'est pas à comprendre dans le sens d'ordonnances à suivre, mais dans le sens de « principe », comme « la loi de la pesanteur ». Une loi de la physique n'est pas une ordonnance, mais une loi naturelle. Il est donc clair qu'il n'est pas question d'une nouvelle loi, qui remplacerait celle de l'Ancien Testament, mais d'un principe nouveau auquel la foi donne accès par la grâce de Dieu !

« **Où donc est la vanterie ?** — Elle a été exclue. — Par quelle loi ? — celle des œuvres ? — Non, mais **par la loi de la foi** ; car nous concluons que **l'homme est justifié par la foi, sans œuvres de loi.** Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? ne l'est-il pas aussi des nations ? — Certes, aussi des nations ; puisque c'est un seul Dieu qui justifiera **la circoncision sur le principe de la foi** et **l'incirconcision par la foi.** **Annulons-nous donc la loi par la foi ?** Qu'ainsi n'advienne ! au contraire, nous établissons la loi. » » (Romains 3 v.27-31)

Où est la vanterie?

Elle est **totale et exclue**, puisque **tout est de Dieu !**

Par quelle loi ? Par quelle règle tirée de la Parole ?

En accomplissant ces règles ? **C'est impossible !** La raison en est que le régime de la loi, auquel Israël s'est placé de sa propre volonté, a fait ses preuves ! **C'en est terminé de ce principe de devoir « faire » !**

Tout comme il en est de la pesanteur, tout se base sur « la loi de la foi »

Si sur base de ce principe nouveau, « **la loi de la foi** » nous pouvons nous vanter, **ce n'est plus nous-mêmes** que nous vantons, mais **Dieu !** Car alors, par **ce même principe** nous n'accordons **aucune valeur à un rôle joué par l'homme !**

Dieu a Lui-même opéré ce qui était nécessaire pour justifier !

**N.B.** : Nous avons bien compris que justifier, c'est donner une justice à quelqu'un qui n'en possède pas. C'est rendre juste celui qui ne l'est pas en tant que fils d'Adam, en tant que vieil homme, et le faire naître juste en tant que nouvel homme, par la nouvelle naissance, opérée à la croix par Dieu, en la personne de Jésus, son Fils unique !

Et ce que Dieu a opéré à la croix en la personne de son Fils unique justifie de la même manière les 2 catégories d'homme, selon le classement de Dieu :

1. Celui qui fait partie de « la circoncision », à savoir celui qui est issu du peuple juif, et qui en application de la loi de Moïse a été littéralement circoncis. Cette justice lui a été attribuée sur le nouveau principe de la foi en ce que Dieu a fait pour le justifier !
2. Celui qui fait partie de « l'incirconcision », à savoir celui qui n'est pas juif, ce qui se traduit par le fait de n'être pas circoncis dans le cadre de la loi de Moïse. Cette justice lui est attribuée par la foi en ce que Dieu a fait pour le justifier !

L'apôtre lui-même, qui avait été de la circoncision et de la loi, nous dit :

« ... moi circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, ... quant à la loi, pharisien ; ... quant à la justice qui est par la loi, étant sans reproche (\*). Mais les choses qui pour moi étaient un gain, je les ai regardées, à cause du Christ, comme une perte. Et je regarde même aussi toutes choses comme étant une perte, à cause de l'excellence de la connaissance du christ Jésus, mon Seigneur, à cause duquel j'ai fait la perte de toutes et je les estime comme des ordures, afin que je gagne Christ, et que je sois trouvé en lui, n'ayant pas ma justice qui est de la loi, mais celle qui est par la foi en Christ, la justice qui est de Dieu, moyennant la foi ; pour le connaître, lui, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, étant rendu conforme à sa mort, si en quelque manière que ce soit je puis parvenir à la résurrection d'entre les morts. » ([Philippiens 3 v.5-11](#))

(\*) le lecteur comprendra que « sans reproche » c'est sans reproche devant ses semblables, pharisiens comme lui l'était, et non pas « sans reproche » aux yeux de Dieu, car alors le texte n'aurait aucun sens !

Ainsi l'apôtre Paul a fait volontiers la perte de ce principe des œuvres de loi pour être trouvé en Christ, ayant la justice qui est de Dieu moyennant la foi.

### La loi de la foi n'annule pas la loi.

Ce principe est parfois difficile à comprendre pour certains croyants, lorsque l'apôtre précise :

« Annulons-nous donc la loi par la foi ? Qu'ainsi n'advienne ! au contraire, nous établissons la loi. » » ([Romains 3 v.31](#))

Le principe de la foi place en dehors du domaine d'application de la loi, celui qui est né de nouveau, en tant qu'homme nouveau, donc ce qu'il est en Christ ! Ce qui implique qu'il laisse à la loi (comme à toute règle extraite du Nouveau Testament) toute sa force en condamnation. C'est à la croix, en la personne de Christ, que cette condamnation a été exécutée sur ce je suis comme fils d'Adam ! Ce qui est une chose définitivement accomplie ! Car cela a eu lieu à la croix en la personne du Seigneur Jésus, durant les 3 heures de ténèbres et d'abandon de Dieu, car Dieu ne pouvait alors exprimer aucune communion avec le Seigneur Jésus, lorsqu'il s'identifiait à moi qui avais besoin de naître de nouveau !

Ainsi la « loi de la foi », en établissant ce que dit la loi, annule l'homme naturel (le vieil homme du croyant), en prononçant la malédiction et la mort (c'est ce que Christ a dû connaître à la croix) ! Ainsi, ce n'est pas la loi qui a perdu son autorité sur moi, c'est que je suis totalement dégagé de son autorité, par le fait que ce que je suis en tant que fils d'Adam (mon vieil homme) a été placé dans la mort par Christ ! Etant mort avec Christ, selon la « loi de la foi », je suis hors de la portée de cette loi (\*), qui n'a cependant rien perdu de

sa rigueur et de sa validité aux yeux de Dieu. C'est un point important sur lequel nous reviendrons en abordant le chapitre 7.

(\*) la loi s'applique à un homme, fils d'Adam, dans le cadre de la première création. Celui qui est né de nouveau, **son vieil homme est mort avec Christ ! La loi ne peut pas s'appliquer à un homme mort !** Le vieil homme appartenait à la première création, mais le nouvel homme, issu de la nouvelle naissance, n'appartient pas à la première création, mais à la nouvelle. La loi n'a pas d'objet dans la nouvelle création, car là tout est de Dieu !

## En résumé

Voilà donc la justice de Dieu manifestée et satisfaite par le moyen de la rédemption, de sorte que Dieu se trouve parfaitement libre de remettre les péchés et juste en le faisant, sans faire tort ni à lui-même ni à d'autres : **ceci est le fondement de la paix quant à la rémission des péchés.**

La justice étant satisfaite, Dieu se trouve conséquent avec lui-même en justifiant celui qui est de la foi de Jésus, indépendamment de ce qu'il a pu être ! Tout comme il sera conséquent en jugeant ceux qui seront trouvés en dehors de la foi de Jésus.

Quel repos pour la conscience, quelle douceur pour le cœur de savoir que **notre Dieu a su régler les choses**, dans sa sagesse infinie, de manière à être parfaitement conséquent et heureux en justifiant l'impie.

Gloire à son Nom !

## QUEL DIEU DECOUVRONS-NOUS SOUS LE PRINCIPE DE LA FOI ?

« ... ce n'est pas par la loi que la promesse d'être héritier du monde a été faite à Abraham ou à sa semence, mais par la justice de la foi. Car si ceux qui sont du principe de la loi sont héritiers, la foi est rendue vaine et la promesse annulée ... Pour cette raison, c'est sur le principe de la foi, afin que ce soit selon [la] grâce, pour que la promesse soit assurée à toute la semence, non seulement à celle qui est de la loi, mais aussi à celle qui est de la foi d'Abraham, lequel est père de nous tous (selon qu'il est écrit : « Je t'ai établi père de plusieurs nations », devant Dieu qu'il a cru, — qui fait vivre les morts et appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient, — qui, contre espérance, crut avec espérance, pour devenir père de plusieurs nations, selon ce qui a été dit : « Ainsi sera ta semence ». Et n'étant pas faible dans la foi, il n'eut pas égard à son propre corps déjà amorti, âgé qu'il était d'environ cent ans, ni à l'état de mort du sein de Sara ; et il ne forma point de doute sur la promesse de Dieu par incrédulité, mais il fut fortifié dans la foi, donnant gloire à Dieu, et étant pleinement persuadé que ce qu'il a promis, il est puissant aussi pour l'accomplir. C'est pourquoi aussi cela lui a été compté à justice. Or ce n'est pas pour lui seul qu'il a été écrit que cela lui a été compté, mais aussi pour nous, à qui il sera compté, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification. » (Romains 4 v.13-25)

Quel est donc le Dieu que nous trouvons sur le principe de la foi ? **C'est le Dieu de la résurrection !**

**Le Dieu qui peut ressusciter les morts**

Voilà le Dieu d'Abraham, connu comme tel sur le principe de la foi et à une époque antérieure à la circoncision et à la loi.

Remarquons bien que jamais, depuis la chute, personne n'a pu revenir à Dieu, retrouver Dieu sur un autre principe que le principe de la foi. Le péché nous a éloignés à une telle distance de Dieu que nous avons complètement perdu Dieu, perdu la connaissance de ce qu'est Dieu ; mais sur le principe de la foi nous retrouvons Dieu tel qu'il est.

Nous le retrouvons même d'une manière supérieure à la perte que nous en avons faite, grâce à son amour.

Dans l'innocence, Adam connaissait le Dieu qui avait donné la vie, mais le péché est entré et, par lui, la mort ; alors la foi fait trouver un Dieu qui fait vivre après la mort, le Dieu de la résurrection. Voilà le Dieu d'Abraham et c'est le nôtre à nous chrétiens, et soit Abraham, soit nous, nous avons trouvé un tel Dieu sur le principe de la foi.

Le péché a fait Dieu menteur dans l'appréciation de l'homme ; le principe des œuvres de loi ne peut pas relever Dieu d'un tel déshonneur ; impossible de connaître Dieu, ni de le retrouver, ni de le satisfaire sur le principe des œuvres de loi. Mais la foi rétablit Dieu dans sa vérité ; par la foi j'atteste que Dieu est vrai, je trouve Dieu à sa place et je prends la mienne, j'accepte le jugement que Dieu a prononcé sur moi comme homme, et en même temps j'accepte le remède qu'il a apporté lui-même à cet état ; me voilà donc d'accord avec Dieu sur tous les points, et une fois d'accord avec lui, je le retrouve, je le connais comme le Dieu de la résurrection.

Nous voyons donc dans ce chapitre 4 de l'épître aux Romains, que le principe de la foi est le seul par lequel on puisse avoir affaire avec Dieu en tout temps depuis la chute, et qu'il est antérieur à la circoncision (\*) et à la loi.

(\*) la circoncision a été introduite par Dieu à Abraham ([Genèse 17 v.9-14](#)) et confirmée pour le peuple d'Israël, sous la loi ([Lévitique 12 v.3](#)) et en rapport avec la Pâque ([Exode 12 v.43-51](#))

David sous la loi a connu la justice sans les œuvres :

« ... ainsi que David aussi exprime la béatitude de l'homme à qui Dieu compte la justice sans œuvres : « Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées et dont les péchés ont été couverts ; bienheureux l'homme à qui le Seigneur ne compte point le péché » (\*) ». ([Romains 4 v.6-8](#))

(\*) [Psaume 32 v.1-2](#)

Abraham avant la loi a été justifié sur le principe de la foi :

« Cette béatitude donc vient-elle sur la circoncision ou aussi sur l'incirconcision ? Car nous disons que la foi fut comptée à Abraham à justice. Comment donc lui fut-elle comptée ? quand il était dans la circoncision, ou dans l'incirconcision ? — Non pas dans la circoncision, mais dans l'incirconcision. Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice de la foi qu'il avait dans l'incirconcision, pour qu'il fût le père de tous ceux qui croient étant dans l'incirconcision, pour que la justice leur fût aussi comptée, et qu'il fût père de circoncision, non seulement pour ceux qui sont de la circoncision, mais aussi pour ceux qui marchent sur les traces de la foi qu'a eue notre père Abraham, dans l'incirconcision.

Car ce n'est pas par la loi que la promesse d'être héritier du monde a été faite à Abraham ou à sa semence, mais par la justice de la foi. » ([Romains 4 v.9-13](#))

L'apôtre Jacques parlant d'Abraham nous dit :

« Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres ; et par **les œuvres la foi** fut rendue parfaite. Et l'écriture a été accomplie qui dit : « *Et Abraham crut Dieu, et cela lui fut compté à justice* » (\*) » (Jacques 2 v.22-23)

(\*) citation de [Genèse 15 v.6](#)

Ainsi donc **Abraham**, de qui le juif sous la loi se vante de descendre, n'a eu aucunement à faire avec le principe des œuvres. **Les œuvres de la foi** ont **démontré sa foi ! Il a cru le Dieu de gloire**, qui l'a appelé d'entre les gentils qui adoraient les démons : **cela lui a été compté pour justice, il est entré en relation avec ce Dieu qui fait vivre les morts et qui est puissant pour accomplir ce qu'il a promis.**

**C'est tout simple** alors ! Ayant connu Dieu **par la foi**, et **étant en relation avec lui**, Dieu lui ait donné **le signe de la circoncision** comme sceau **de la justice de la foi** qu'il avait déjà alors qu'il était encore dans l'incirconcision.

Ainsi la béatitude dont parle David, **la justice sans les œuvres**, ne vient pas seulement sur la circoncision, puisque Abraham a été déclaré juste **par la foi quand il était incirconcis.**

### **De qui Abraham est-il donc père ?**

Est-ce **du juif** qui a failli sous la loi, comme le montre les livres des Rois, des Chroniques et ainsi que ceux des prophètes ? **Non !** Car jamais Abraham n'a connu le principe des œuvres. Il est **le père de tous ceux qui croient** (il est bien père des Juifs selon la nature, mais ce n'est pas ce dont il est question ici). De plus il est **le père de tous ceux qui croient étant dans l'incirconcision**, pour que **la justice leur soit aussi comptée.**

Et il est aussi **père de circoncision** (\*), **père de tous ceux qui sont mis à part** (\*\*) **sur le principe de croire, d'où qu'ils sortent**, non seulement de ceux qui sont de la circoncision, mais aussi **de ceux qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham ! Car il a eu cette foi dans l'incirconcision !**

(\*) et non **pas le père de la circoncision**, ce qui se limiterait à ceux qui sont physiquement circoncis !

(\*\*) mis à part par Dieu

Abraham est **le premier** qui ait été **l'objet d'un appel spécial de Dieu**, consistant à **tout quitter** pour entrer en relation avec **le Dieu tout-puissant qui fait vivre les morts.**

L'apôtre Paul confirme cette pensée :

« Celui donc qui vous fournit l'Esprit et qui opère des miracles au milieu de vous, le fait-il sur le principe des œuvres de loi, ou de **l'ouïe de la foi** ? comme **Abraham a cru Dieu, et cela lui fut compté à justice.** Sachez donc que **ceux qui sont sur le principe de la foi, ceux-là sont fils d'Abraham.** Or l'écriture, **prévoyant** que Dieu justifierait les nations **sur le principe de la foi**, a d'avance annoncé la bonne nouvelle à Abraham : « *En toi toutes les nations seront bénies* » (\*) » (Galates 3 v.5-8)

(\*) citation de [Genèse 12 v.3.](#)

De la même manière, **si la promesse** faite à Abraham ou à sa semence **en relation avec l'héritage du monde** avait été **sur le principe de la loi, tout serait entièrement perdu** (\*). Car **la loi produit la colère** à cause des transgressions. **La foi en Dieu, laquelle a précédé la loi, serait vaine, la promesse serait annulée.** C'est donc **sur le principe de la foi**, pour que



ce soit selon la grâce, et pour que la promesse soit assurée à toute la semence : à celle qui est de la loi et à celle qui est de la foi d'Abraham. Il est le père de nous tous.

(\*) Comme le démontre les livres des Rois, des Chroniques, des Prophètes ! Mais que dire du rejet du Fils de Dieu, concrétisée par sa condamnation à la croix !

« Je l'ai établi père de plusieurs nations » (Genèse 17 v.5)

Cette déclaration n'est pas restreinte aux étroites limites de la circoncision dans la chair.

C'est donc le Dieu qui fait vivre les morts qu'Abraham a cru, et il est de toute importance pour nous de savoir que c'est à ce Dieu-là que nous sommes arrivés.

La foi d'Abraham et la nôtre sont de la même espèce (quoiqu'avec un contraste que nous examinerons dans un moment).

Un exemple nous est donné comme preuve que la foi d'Abraham était la foi en un Dieu qui fait vivre les morts et appelle les choses qui ne sont pas comme si elles étaient.

Que c'est beau, que c'est grand ! la foi, le principe de la foi est tellement opposé à celui des œuvres de loi, que la foi sort le croyant, en pratique, de ses conditions naturelles pour le mettre en relation avec la puissance du Dieu de la résurrection, auquel cette loi l'amène. Sur ce principe de croire, il n'est plus question de ce que je peux (même selon le cours ordinaire de la nature), mais *de ce que peut le Dieu que la foi a trouvé*, et elle sait qu'il peut tout.

Ce Dieu-là dit à Abraham qu'il deviendrait père de plusieurs nations, qu'il aurait une postérité. Quant à la nature, à la capacité physique de paternité d'Abraham et de maternité de Sara, ils étaient morts. Qu'importe ! c'est le Dieu qui fait vivre les morts qui a fait la promesse. Abraham croit à sa puissance et ne doute pas de sa fidélité, il donne gloire à Dieu, et Dieu le lui compte pour justice.

### Quelle belle chose que la foi !

Comment glorifier Dieu davantage qu'en croyant sa parole fidèle, qu'en mettant notre sceau qu'il est vrai !

Dans un certain sens on peut dire que Dieu et la foi sont mis « au même niveau de puissance », si nous nous référons à Marc 9 & 10 !

Dans la scène du jeune homme riche qui demande au Seigneur Jésus, ce qu'il doit faire pour hériter de la vie éternelle, s'appuyant sur les règles divines de la loi, le Seigneur met son doigt sur l'état de son cœur (il tenait aux richesses qu'il possédait) ! Tenant à ses biens, et ne voulant pas suivre le Roi d'Israël, il s'en alla tout triste ! Alors le Seigneur de dire à ses disciples : « Combien difficilement ceux qui ont des biens entrèrent-ils dans le royaume de Dieu ! », « *qui peut être sauvé ?* » demandent-ils ? Et au Seigneur de répondre « *Pour les hommes, cela est impossible, mais non pas pour Dieu ; car toutes choses sont possibles pour Dieu* » ! (Marc 10 v.17-27)

Dans une autre scène, où un père demandait aux disciples de chasser un esprit muet qui tourmentait son fils, suite à leur incrédulité, les disciples n'avaient pas pu le chasser ! Alors le père, décrivant l'horreur de l'état de son fils, demande au Seigneur Jésus « si tu peux quelque chose, assiste-nous, étant ému de compassion envers nous. » Le Seigneur Jésus lui répond : « Le « si tu peux » c'est : Crois ! toutes choses sont possibles à celui qui croit » (Marc 9 v.14-29)



### Deux remarques importantes :

- 1) Toutes choses sont effectivement possibles à Dieu. Cependant une seule chose ne l'est pas : pouvoir pardonner le péché sans faire passer son Fils unique par la croix ! Voilà pourquoi en Gethsémani il n'était pas possible que cette coupe passe loin de lui sans qu'il ne la boive !
- 2) Bien des milieux chrétiens attribuent à la foi une valeur ou une puissance qu'elle n'a pas en elle-même dans le cadre de cette « égalité de puissance avec Dieu ». La puissance ne réside pas dans ma foi, mais bien **en Dieu en qui je place cette foi ! Ce qui est tout différent !**

Que Dieu nous donne de savoir davantage ce que c'est que cette foi, pratiquement, dans les détails de notre vie !

Ensuite l'apôtre **lie notre foi à celle d'Abraham** comme étant **de la même qualité**, c'est-à-dire qu'Abraham et nous, **sur le principe de la foi, nous sommes arrivés au Dieu de la résurrection.**

### **Le Dieu qui A ressuscité l'Homme Christ Jésus !**

Si l'apôtre présente notre foi ayant la même qualité que celle d'Abraham, il y a cependant **une différence entre lui et nous !**

**Abraham a cru au Dieu qui POUVAIT ressusciter,**  
par contre  
**nous croyons au Dieu qui A ressuscité l'Homme Christ Jésus !**

Car il est clair qu'Abraham n'a eu **que des lueurs de ce que Dieu nous a pleinement révélé aujourd'hui**; toutefois un des buts de l'apôtre dans ce chapitre est de montrer que, dans leur nature, **la foi d'Abraham et la nôtre sont de même qualité**, comme nous mettant en rapport avec le Dieu de la résurrection. C'est cette foi là qui a été comptée à Abraham pour justice !

Quant à nous, il est dit :

« Or ce n'est **pas pour lui seul** qu'il a été écrit que cela lui a été compté, mais **aussi pour nous**, à qui il sera compté, **à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification.** » (Romains 4 v.23-25)

Voilà donc **le grand côté de la rédemption : la résurrection !** Nous verrons jusqu'où vont les conséquences.

**Notre foi au Dieu qui a ressuscité le Sauveur est liée à notre foi dans l'effusion de son sang,** et cela **afin de nous établir dans une justification de vie :**

« ... comme par une seule faute les conséquences de cette faute furent envers tous les hommes en condamnation, ainsi aussi **par une seule justice les conséquences de cette justice furent envers tous les hommes en justification de vie.** » (Romains 5 v.18)

Pour qu'il en soit ainsi, **Jésus a dû être livré pour nos offenses, car la justice de Dieu l'exigeait !**

Mais d'autre part, **son sacrifice a glorifié Dieu à un tel point (\*)**, que Dieu, avec justice, **le fait sortir de la mort et le place au-dessus de tout !**

(\*) non **pas seulement en satisfaisant sa justice, mais en honorant la majesté, la gloire, la sainteté de Dieu, que le péché avait déshonorés !**

Comme conséquence pour nous, croyants, nous sommes acceptés devant Dieu d'après l'estimation que Dieu fait de la position actuelle de notre substitut, le Seigneur Jésus !

Nous avons dès lors toute assurance devant Dieu, et en particulier lorsque nous passerons devant le tribunal de Christ, car :

« ... comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde. » (1 Jean 4 v.17)

Non seulement nous obtenons la rémission des offenses, par le sang de la croix ; mais nous obtenons, selon la justice de Dieu, une justification de vie par la foi au Dieu qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel avait été livré pour nos offenses et a été ressuscité pour notre justification.

## CE DONT LE CHRETIEN EST ASSURE PAR LA RESURRECTION DE CHRIST !

La foi en la résurrection de notre Sauveur nous place dans une position d'assurance devant Dieu.

« Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons trouvé aussi accès, par la foi, à cette faveur dans laquelle nous sommes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.

Et non seulement cela, mais aussi nous nous glorifions dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la patience, et la patience l'expérience, et l'expérience l'espérance ; et l'espérance ne rend point honteux, parce que l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné. Car Christ, alors que nous étions encore sans force, au temps convenable, est mort pour des impies. Car à peine, pour un juste, quelqu'un mourrait-il, (car pour l'homme de bien, peut-être, quelqu'un se résoudrait même à mourir) ; mais Dieu constate son amour à lui envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous. Beaucoup plutôt donc, ayant été maintenant justifiés par son sang, serons-nous sauvés de la colère par lui. Car si, étant ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt, ayant été réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie.

Et non seulement cela, mais aussi nous nous glorifions en Dieu par notre seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons maintenant reçu la réconciliation. » (Romains 5 v.1-11)

Quelle belle conclusion !

## LA PAIX AVEC DIEU

Nous apprenons plusieurs choses des plus importantes :

- Nous avons été justifiés sur le seul principe de la foi ! Nous avons été rendus justes, uniquement pour avoir cru, ce que Dieu a accompli à la croix en la personne de Son Fils ! Il a rendu juste celui qui méritait la seconde mort, à cause des choses qu'il avait faites, et qui de ce fait ne pouvait pas être en paix avec Dieu !

- Nous avons **la paix avec Dieu** ! Nous ne sommes donc **plus ennemis de Dieu** ! Et cette paix avec Dieu est **inaltérable**, car elle n'a pas été négociée entre nous et Dieu, **elle a été acquise pour l'éternité par notre Seigneur Jésus Christ** !

**Il ne pouvait en être autrement** ! Mais il vaut la peine d'en discerner le pourquoi !

Cela dépasse la raison humaine ! Le croyant le reçoit par la foi, et adore en l'apprenant et en s'en rappelant ! C'est que, **par l'œuvre de la croix, Dieu a été parfaitement glorifié** (\*), rien d'autre ne pourrait le glorifier plus, et nous **par ce même fait parfaitement et entièrement délivrés** de tout ce que nous étions comme fils d'Adam, **il n'y plus de distance, pas même l'épaisseur d'un cheveu, entre Dieu et nous** !

(\*) Cette glorification de Dieu, lorsque le Seigneur Jésus mourrait pour nous, **alors que nous étions encore pécheurs** : **Dieu a pu constater, voir de ses propres yeux, Son amour** (Il n'a jamais pu le faire en d'autres circonstances), et il souligne « **son amour à Lui** » **envers nous** qui aurions dû subir la seconde mort à cause de ce que nous avons fait ! **Dieu qui est amour, c'est sa nature, n'aurait jamais pu le révéler, si la croix avait été épargnée à Son Fils unique et bien-aimé** ! Ne l'oublions jamais lorsque nous considérons la scène de Gethsémani !

## LA FAVEUR DE DIEU

**Etant acceptés, en conséquence de la glorification que Dieu a reçue par le sacrifice de Christ, nous sommes dès lors dans sa faveur. Par ce moyen, nous avons eu accès à cette faveur ! Nous y sommes pour toujours** !

Nous sommes **rendus agréables** dans le bien-aimé. **Quel bonheur** ! nous voilà **dans la faveur du Dieu qui ne peut se contenter de rien en dessous de la perfection.**

Nous sommes **arrivés à Dieu, à un Dieu révélé, à un Dieu satisfait, à un Dieu connu** !

Alors **à cette position se lie la gloire** ; nous nous glorifions **dans l'espérance de la gloire de Dieu** ; car **c'est la sienne** !

## L'ESPERANCE

Les choses ne s'arrêtent pas là, car nous pourrions nous demander : **que peut-il y avoir de plus ?**

**Durant notre séjour sur la terre, dans ce monde, nous expérimentons la douceur de l'amour de Dieu, et cela au travers de tribulations ! En attendant d'expérimenter la gloire, que nous ne connaissons aujourd'hui que par la foi** !

**N.B.** : « se glorifier dans la tribulation » voilà une chose étrange pour l'homme naturel, qui ne peut chercher que ce qui est agréable, le « carpe diem » la jouissance du moment présent en relation avec le monde ! L'authentique chrétien, s'il n'oublie pas de demeurer en Christ (**Jean 6 v.56**), marchera comme Lui a marché (**1 Jean 2 v.6**), mais ne manquera pas d'y souffrir aussi, tout comme Lui de 2 manières différentes : **avec Lui** (en traversant les difficultés liées aux caractères du monde dans lequel nous vivons) et **pour Lui** (lorsque nous sommes l'objet de persécutions) ! Mais l'expérience de son amour ne consiste pas d'être épargnés de ces tribulations, mais de **les traverser avec Lui, en communion avec Lui**. C'était le secret de l'apôtre Paul !

**Il y a des tribulations sur le chemin qui conduit à la gloire** !

**Qu'importe ?** Maintenant tout est changé pour nous, nous connaissons Dieu, nous sommes arrivés à Lui, nous avons la clef de tout, et à cause de leurs résultats sanctifiants, nous nous glorifions dans les tribulations.

**Quelle chose admirable !** Ce qui pour l'homme du monde est malheur et revers devient pour nous l'occasion d'expérimenter ce Dieu, dans la faveur duquel nous sommes.

### La tribulation produit la patience

Il n'est pas question de « masochisme », ce n'est pas que ces tribulations soient en elles-mêmes un sujet de gloire ! Elles le sont à cause de leurs résultats : « Sachant que la tribulation produit la patience » !

Etant avec Dieu, les choses, quoique toujours les mêmes en elles-mêmes, changent tellement de qualité pour nous, que même nous acquérons la patience par des choses *impatientes* dans leur nature. On est toujours patient, si on l'est avec Dieu !

### La patience produit l'expérience

#### Mais de quelle expérience s'agit-il ?

Il s'agit de l'expérience de ce qu'est ce Dieu de bonté ! En nous faisant entrer dans son intimité, Il se fait connaître en détails au fur et à mesure en nous faisant traverser avec Lui les tribulations !

Il s'agit de l'expérience que sa grâce vaut mieux que la vie d'ici-bas, qu'il est le rocher de nos cœurs et notre partage à toujours.

L'homme nouveau, s'écrie : que pourrais-je échanger contre de telles expériences ?

### L'expérience produit l'espérance

Parce que l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par le Saint Esprit, qui nous a été donné, l'expérience acquise produit l'espérance !

L'élément clé qui explique tout, en y donnant accès, c'est l'amour de ce Dieu !

## **L'AMOUR DE DIEU**

Avant de venir vers nous alors que nous étions dans la détresse, mûrs pour connaître la seconde mort, nous ignorions même l'existence de cet amour ! Et c'est parce qu'il existait, étant la nature de Dieu, qu'il s'est révélé à nous en lisant :

« ... comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean 3 v.14-16)

Nous avons appris que c'est cet amour qui a tout accompli pour nous délivrer et nous amener à Dieu ! Et de plus c'est aussi ce même amour est versé dans nos cœurs !

Il en résulte que, nous entrons dans une connaissance si intime avec Dieu, qu'il nous tarde d'aller habiter chez Lui ! Le Seigneur Jésus nous apprend que ce lieu est pour nous la maison du Père, ce qui en souligne l'intimité !

Voilà notre espérance qu'a produit l'expérience, clairement définie : la Maison du Père !

### Avec quelle ressource l'espérance est-elle entretenue ?

**La réalité tangible de l'espérance** est entretenue par **la puissance du Saint Esprit**, qui est venu habiter dans nos cœurs renouvelés, **alimentant cet amour qui a été versé dans nos cœurs !**

### **Mais comment puis-je savoir que Dieu m'aime ?**

En tout premier lieu, **il me l'a dit Lui-même, dans sa Parole**, pour le savoir, il suffit que je lise quelques-uns de ces passages déjà cités dans le texte. Il y en a bien d'autres !

Mais, **il y a plus que cela : son amour a été répandu dans nos cœurs**, il s'y trouve et y reste ! Et de plus, comme nous le verrons au chapitre 8, **rien de peut nous en séparer !** La raison pour cela, c'est que **la justice étant satisfaite, l'amour peut couler** et, **grâces à Dieu, il a coulé dans nos cœurs, il y est** pour toujours !

Voici déjà comment Dieu a constaté son amour envers nous :

« Car Christ, alors que nous étions **encore sans force, au temps convenable**, est **mort pour des impies**. » (Romains 5 v.6)

Nous avons considéré le passage qui dépeint **notre état de pécheur** au paragraphe intitulé « La Parole met à nu le cœur de l'homme, fils d'Adam » !

Dans cet état de pécheur, étant sans force, il nous était absolument impossible de nous sortir de cet état ! Nous n'avions devant nous que de comparaître devant le grand trône blanc d'**Apocalypse 20** (v.11-15), et entendre notre condamnation à la seconde mort ! **Quelle impasse !**

C'était alors pour Dieu, **le temps convenable** pour intervenir, **par la mort de Christ pour des impies !** Car c'est bien ce que j'étais !

### **Oh ! grâces lui en soient rendues !** car :

« Car à peine, **pour un juste**, quelqu'un mourra-t-il, (car pour l'homme de bien, peut-être, quelqu'un se résoudrait même à mourir) ; mais **Dieu constate son amour à lui envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous**. » (Romains 5 v.7-8)

Quand nous étions pécheurs, **nous n'avions aucune notion de l'amour de Dieu**, nous avons peur de lui comme d'un juste juge. En effet, le labour du Saint Esprit, nous avait amené à comprendre que notre sort était la seconde mort !

C'est alors que **Dieu constatait son amour à lui, que nous ignorions**, en donnant **Christ pour mourir pour nous**.

Mais maintenant, **cet amour est dans nos cœurs, et nous avons été justifiés par le sang de Christ** ; donc, **nous serons sauvés de la colère par lui !** (Romains 5 v.9)

Ce qui est aussi souligné dans les passages suivants :

« ... pour servir le Dieu vivant et vrai, et pour attendre des cieux son Fils qu'il a ressuscité d'entre les morts, Jésus, **qui nous délivre de la colère qui vient**. » (1 Thessaloniens 1 v.9-10)  
« En ceci est consommé l'amour avec nous, afin que nous ayons **toute assurance au jour du jugement**, c'est que, comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde. » (1 Jean 4 v.17)

### **Ayant été réconcilié par la mort de Christ et sauvé par sa vie**

« Car si, étant ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt, ayant été réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. » (Romains 5 v.10)

Nous sommes sauvés de tout, par la vie actuelle de résurrection, de celui dont la mort nous réconciliés avec Dieu :

« De là vient aussi qu'il peut sauver entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux. » (Hébreux 7 v.25)

## **LA GLOIRE EN DIEU**

Tout cela nous conduit à nous glorifier en Dieu par notre Seigneur Jésus :

« ... mais aussi nous nous glorifions en Dieu par notre seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons maintenant reçu la réconciliation. » (Romains 5 v.11)

### **Ainsi notre bonheur est parfait !**

Nous savons maintenant que nous possédons Dieu tel qu'il est, car nous savons que nous sommes sa possession !

Ainsi, ayant la paix avec Dieu, étant dans sa faveur, nous glorifiant dans l'espérance de sa gloire, nous glorifiant dans les tribulations, l'amour de Dieu étant répandu dans nos cœurs, Christ étant mort au temps convenable pour des impies, étant donc mort pour nous, lorsque nous étions encore pécheurs ; justifiés par son sang, nous serons sauvés de la colère, sa mort nous ayant réconciliés, sa vie en résurrection nous sauvera de tout.

### **Nous nous glorifions donc en Dieu.**

Quelle position ! nous glorifier même en Dieu qui est le bonheur lui-même !

### **Y a-t-il quelque chose de plus grand que DIEU ?**

Le chrétien peut donc dire, ici-bas au sein de la faiblesse et des tribulations : pour moi, ma gloire, c'est Dieu, c'est de posséder Dieu, c'est d'être possédé par Lui.

### **Que nous faut-il de plus ?**

Heureux, toujours heureux ! j'ai le Dieu fort pour Père,  
Pour Sauveur Jésus-Christ, pour Conseil l'Esprit Saint !  
Que peut ôter l'enfer, que peut donner la terre,  
À qui jouit du ciel et du Dieu juste et saint ?

*Hymnes & Cantiques n°90 v.5*

Nous nous glorifions même en Dieu par notre Seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons maintenant obtenu la réconciliation.

**PARDONNES DE CE QUE NOUS AVONS FAIT, DELIVRES DE CE QUE NOUS SOMMES !**

Nous avons vu jusqu'à présent, le premier grand sujet de l'épître aux Romains concernant la délivrance parfaite de nos péchés, selon la justice de Dieu, délivrance fondée sur la résurrection du Rédempteur.



Avant le Romains 3 v.21, nous étions dans l'incapacité de nous sortir de l'état qui nous conduisait à la seconde mort. La suite nous a amené à comprendre ce Dieu, Lui-même en la personne du Seigneur Jésus. Les 11 premiers versets de Romains 5 nous en ont donné une conclusion.

Mais **ce n'est pas tout**, quoique ce soit déjà beaucoup ; car **ce développement si riche de l'évangile de Dieu** va en gradation, jusqu'à notre plein affranchissement (\*).

(\*) Qui dit affranchissement, dit passer d'un état d'esclavage à un état d'homme libre. Nous avons considéré notre impuissance quant aux actes que nous avons commis, mais nous sommes aussi esclaves de ce que nous sommes, comme fils d'Adam !

Ainsi, **Dieu dans sa grâce a entrepris de nous délivrer entièrement, non seulement en nous pardonnant ce que nous avons fait, mais aussi en nous délivrant de ce que nous sommes.**

En général, il y a plus de luttes intérieures dans notre expérience pour obtenir cette dernière délivrance, **délivrance de ce que nous sommes**, que pour la première, le pardon des actes que nous avons commis, appelés péchés.

Cependant, **il n'y aura pas de paix solide ni de puissance dans la marche sans la possession de ces 2 choses : la délivrance, par le pardon, du poids de nos péchés et de ce que nous sommes !** En d'autres termes : sans réaliser que, non seulement **la mort de Christ est l'expiation de nos péchés** (nos offenses à Dieu), mais que **cette mort** est en même temps **la mort de la vie qui a produit les offenses, la mort à notre existence selon Adam.**

**La croix est la fin de l'homme pour le croyant.**

Nous avons besoin d'être délivrés de **l'arbre** qui a produit les fruits du péché, aussi bien que **des fruits eux-mêmes** et, grâces à Dieu, **c'est ce qui a eu lieu.**

**Dieu s'est débarrassé de l'homme et de ses produits.**

Par la mort de Christ **pour nous**, il a fait l'expiation de **nos péchés** ; et par **notre mort avec Christ, en Christ**, il nous a **délivrés** de **notre existence selon Adam**, dans laquelle nous avons commis ces péchés.

**Notre vieil homme** a été **crucifié avec Christ**, nous avons été **ensevelis avec lui**, et nous sommes **ressuscités en lui**, de sorte que **nous sommes vivants à Dieu de la vie du second Adam, qui est Christ ressuscité.**

Nous avons **une justification de vie.**

Si un chrétien **ne saisit qu'un côté de la rédemption**, savoir, que **Christ est mort pour expier ses péchés** (côté de toute importance, sans doute), **ce chrétien ne connaît pas encore le Dieu d'Abraham, le Dieu de la résurrection**, et ses expériences pratiques seront plus ou moins celles du croyant dont l'état est décrit au chapitre 7 de l'épître aux Romains.

Mais si un chrétien saisit que **Dieu a exécuté la sentence de mort sur sa propre personne**, comme **enfant d'Adam**, que **ce qu'il était a été jugé** aussi bien que **ce qu'il a fait**, qu'il est maintenant **ressuscité avec Christ**, qu'il est **en Christ une nouvelle création**, que **les vieilles choses sont passées, que toutes choses sont faites nouvelles**, — **alors ce chrétien-là** — connaît le Dieu **qui a ressuscité Jésus**, et **nous en lui**, et ses expériences pratiques seront celles de l'épître aux Philippiens, **expériences fondées sur le chapitre 8 aux Romains.**

**Tel est le chrétien ; c'est un être affranchi selon la justice de Dieu.**

## LA DELIVRANCE DU PECHE

« C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché ... »  
(Romains 5 v.12)

Avec ce verset commence un nouveau sujet, le vieil homme, la chair, le péché en la chair, ce que nous sommes comme enfants d'Adam (non pas ce que nous avons fait, bien que cela soit le fruit et la preuve de ce que nous sommes), ce qui introduit notre mort avec Christ et la vie en Lui, non pas en Adam :

C'est la délivrance ! Non plus le pardon.

Ainsi commence le développement de ce second grand sujet de la délivrance du péché, de notre existence selon Adam.

Il est important de noter que ce 2<sup>ème</sup> sujet se poursuit jusqu'à la fin de Romains 8 ! Pour bien comprendre, il faut noter que dans cette nouvelle partie, il n'est plus question des actes commis (les péchés) mais de la racine (ou la source) qui produit ces actes ! Il est question du péché ! et non plus des péchés ! Si nous ne faisons pas clairement cette distinction, nous ne comprendrons rien de cette nouvelle partie ! Cette distinction donne une grande clarté à l'épître !

En résumé :

- de Romains 3 v.21 à Romains 5 v.11, il est question de Christ mort pour nos péchés !
- de Romains 5 v.12 à Romains 8 en entier, il est question de Christ mort au péché, et nous morts avec lui, et ensuite ressuscités et vivants à Dieu par lui.

## PARALLELE CONTRASTANT ENTRE ADAM ET CHRIST

« C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché ... ( car jusqu'à la loi le péché était dans le monde ; mais le péché n'est pas mis en compte quand il n'y a pas de loi ; mais la mort régna depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui ne péchèrent pas selon la ressemblance de la transgression d'Adam, qui est la figure de celui qui devait venir. Mais n'en est-il pas du don de grâce comme de la faute ? car si, par la faute d'un seul, plusieurs sont morts, beaucoup plutôt la grâce de Dieu et le don ont abondé envers plusieurs, par la grâce qui est d'un seul homme, Jésus Christ. Et n'en est-il pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché ? car le jugement vient d'un seul en condamnation, — mais le don de grâce, de plusieurs fautes, en justification. Car si, par la faute d'un seul, la mort a régné par un seul, beaucoup plutôt ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice, régneront-ils en vie par un seul, Jésus Christ ) ; ainsi donc, comme par une seule faute les conséquences de cette faute furent envers tous les hommes en condamnation, ainsi aussi par une seule justice les conséquences de cette justice furent envers tous les hommes en justification de vie. Car comme par la désobéissance d'un seul homme plusieurs ont été constitués pécheurs, ainsi aussi par l'obéissance d'un seul, plusieurs seront constitués justes. Or la loi est intervenue afin que la faute abondât ; mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé, afin

que, comme le péché a régné par la mort, ainsi aussi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle par Jésus Christ notre Seigneur. » (Romains 5 v.12-21)

A partir du verset 12 de Romains 5, l'apôtre fait un parallèle contrastant entre 2 chefs de files : Adam d'un côté et Christ de l'autre.

Il s'agit de 2 chefs de races qui entraînent chacun leur race dans toutes les conséquences de leurs œuvres respectives.

Le péché est entré par un seul, Adam et la mort, par conséquent. Cette mort s'est étendue à tous les descendants d'Adam, parce que tous ont péché. Même entre Adam et Moïse, la mort a régné, lors même que le péché ne se commettait pas comme transgression d'une loi ; il n'y avait ni la loi d'Eden, ni celle de Sinaï ; cependant les hommes pèchent et moururent, parce qu'ils descendaient de cette souche déchue, Adam. — Car par l'offense d'un seul, plusieurs sont morts. Le jugement vient d'un seul en condamnation. Par l'offense d'un seul, la mort a régné par un seul. Par une seule offense, les conséquences de cette offense furent envers tous les hommes en condamnation.

Par la désobéissance d'un seul homme, plusieurs ont été constitués pécheurs : voilà ce qui est dit d'Adam comme chef de race ; mais, comme tel [comme *chef d'une race*], il est la figure de celui qui devait venir, du second Adam, l'homme Jésus Christ. Alors celui-ci aussi entraîne toute sa race, comme nouvel Adam, second homme, dans toutes les conséquences de son obéissance et de son œuvre.

En résumé, voici ce qui en est dit :

- La grâce de Dieu et le don par la grâce, qui est d'un seul homme, Jésus Christ, a abondé envers plusieurs.
- Le don gratuit vient de plusieurs offenses en justification.
- Ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront en vie par un seul, Jésus Christ.
- Par une seule justice accomplie, les conséquences de cette justice furent envers tous les hommes en justification de vie.
- Par l'obéissance d'un seul plusieurs seront constitués justes.

Voilà où Christ entraîne les siens ; là il y a tout : il y a la grâce, le don de la grâce, le don de la justice, la justification de vie, nous sommes constitués justes. Ce sont là les heureuses conséquences de la mort et de la résurrection du second Adam.

Mais remarquons bien cette comparaison d'une part et ce contraste de l'autre ; le raisonnement que l'apôtre établit ici entre Adam et Christ, n'a pas lieu pour corriger le premier Adam par le second ; mais bien pour remplacer le premier par le second, le premier étant mort et enseveli, comme va nous l'expliquer le chapitre 6.

## ***RIEN QUE PAR GRACE !***

La loi est intervenue, entre les deux Adam, pour démontrer et faire abonder ce qui caractérise l'homme déchu, du moment qu'il est placé sous une responsabilité : l'offense !

(\*)

(\*) L'offense faite à Dieu, c'est le fait d'opposer ma volonté à celle de Dieu, à laquelle je ne veux pas me soumettre ! Cela est clairement « un acte de péché », et ce qui en est la cause est « le péché ».

**N.B.** : Pour bien comprendre cette partie, il faut noter que lorsque l'on parle des « races » des deux chefs de files (le premier et le dernier Adam), on parle d'êtres moraux, ce que l'on appelle aussi l'homme intérieur. Ces deux êtres moraux possèdent des natures totalement différentes. L'un a reçu la nature de son père naturel, l'autre la nature de Celui par lequel il est né de nouveau, il a Dieu pour Père (Jean 1 v.12) !

Mais là où le péché abondait — et il a abondé sans loi et sous la loi — la grâce a surabondé.

### **C'est ce que Dieu a fait par Christ !**

Que ce soit avant que la loi soit donnée, ou depuis qu'elle a été donnée, pendant toute la durée de vie du premier Adam dans l'homme intérieur, le péché ne pouvait régner que par la mort, il en était la cause ! Ainsi de la même manière, maintenant que le second Adam est substitué au premier (par la foi en la Parole de Dieu en Jean 3 v.14-16), la grâce peut régner par la justice (celle de Dieu), et cela en produisant la vie, la vie éternelle, par **Jésus Christ** notre **Sauveur** !

### **Quel contraste entre le péché et la grâce !**

Le péché a régné par la mort, la grâce règne par la justice.

Quelle combinaison : la grâce règne par la justice !

Ce qui veut dire clairement : Dieu est juste en faisant régner la grâce ! Il est d'une importance capitale d'en comprendre le pourquoi ! :

Christ a accompli la justice, Il a pris sur lui le fardeau de ce qu'était le premier Adam (\*), et tout cela selon le compte de la justice de Dieu, de sorte que Dieu est parfaitement libre de faire régner sa grâce par la justice, et cela en vie éternelle.

(\*) c'est-à-dire en s'identifiant à moi, à ma nature de descendant d'Adam, étant alors abandonné de Dieu pendant ces 3 heures de ténèbres, endurant ce que j'aurais dû endurer par la seconde mort. Un cantique dit : « *sous ce poids d'un moment, porta l'éternité de notre châtimement* » ! Ces trois heures sont suivies de la mort et de l'ensevelissement de Christ ! Ce qui se traduit pour moi, la fin de la vie d'Adam en moi ! Ce que la justice divine devait exiger à mon égard, ma seconde mort, a été réalisé parfaitement pour moi, en Christ et par Lui !

### **Gloire à son ineffable amour !**

## **MORTS A LA VIE SELON ADAM, VIVANT A DIEU !**

« Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché afin que la grâce abonde ? — Qu'ainsi n'advienne ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivons-nous encore dans le péché ? — Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés pour le christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême, pour la mort, afin que comme Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. Car si nous avons été identifiés avec lui dans la ressemblance de sa mort, nous le serons donc aussi dans la ressemblance de sa résurrection ; sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit annulé, pour que nous ne servions plus le péché. Car celui qui est mort est justifié du péché. Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui, sachant que Christ, ayant été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; la mort ne domine plus sur lui. Car en ce qu'il est mort, il est mort une fois pour toutes au péché ; mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu. De même vous aussi,

tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le christ Jésus. » (Romains 6 v.1-11)

Dans ce chapitre 6, la chair (\*) amène une objection, elle en fournit abondamment contre l'Evangile de Dieu, particulièrement dans cette épître !

(\*) La chair, la puissance qui anime l'homme naturel, le vieil homme du chrétien, est toujours prête à agir pour que je fasse **ma propre volonté** en m'opposant à celle de Dieu ! Ici elle tend à mettre en défaut la Parole de Dieu !

Puisque nous sommes justifiés par l'obéissance d'un autre, celle de Christ, en nous faisant grâce, et que la Parole vient de nous dire à la fin du chapitre précédent que là où le péché abondait, la grâce l'a surpassé en surabondant ! La chair en déduit immédiatement que **nous pouvons continuer à faire notre propre volonté !**

**Le Saint Esprit détruit complètement ce raisonnement** qui n'a aucun fondement, « qu'ainsi n'advienne » écrit l'apôtre !

C'est parce que **je suis mort**, par la foi en ce que Christ a fait en moi (la mort de ce que j'étais comme fils d'Adam), que **Dieu m'a justifié !**

**Mais à quoi suis-je mort en Christ ? C'est au péché que je suis mort !**

Dans mon existence en tant que fils du premier Adam, j'étais **vendu au péché (\*)** ! Je suis **délivré de cet état d'esclavage**, par le fait que **je suis mort au péché !** Comment un homme mort, pourrait-il répondre aux sollicitations du péché ? C'est un non-sens !

(\*) En péchant, Adam a changé de maître, il s'est vendu à Satan ! Vendu au péché, cette racine de mal que la chair stimule, conduit l'homme naturel à trouver sa satisfaction en opposition à ce qui plait à Dieu ! J'ai donc dû être racheté ! Le prix payé a dû être le sang de Christ !

Si mon père est mort, il est forcément mort à sa maison, à ses biens ! Il est mort et enseveli ! Comment pourrait-il continuer à vivre à tout cela ? **Il en est de même de moi, étant en Christ**, quant à mon existence en tant qu'homme naturel, mon existence en Adam !

Soulignons que nous avons d'un côté **ma position** en Christ (c'est en Christ que je suis mort et ressuscité) et de l'autre comment je la reflète sur la terre, dans **ma marche**, c'est dans ma marche sur la terre que je ne demeure pas dans le péché !

L'apôtre prend l'image du **baptême chrétien**, avec lequel **ma marche** doit être **cohérente**.

**N.B.** : Il n'est pas inutile de rappeler que par le baptême, **je suis entré**, de manière consciente ou inconsciente, dans **la profession chrétienne**. Je fais partie officiellement de la maison de Dieu sur la terre, j'en porte la responsabilité, tout comme tous les baptisés qui composent les 7 assemblées d'Apocalypse 2 & 3 ! Je suis associé extérieurement à tous ceux qui ont cette profession ! Tous ceux qui auront été baptisés devront en rendre compte ! Soit, à la 1<sup>ère</sup> session du tribunal de Dieu, pour ceux dont les noms sont écrits dans le livre de vie, faisant partie du Corps de Christ, par la nouvelle naissance, soit la 2<sup>ème</sup> session, devant le grand trône blanc pour être condamnés à la seconde mort, pour ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie. Le baptême n'est pas ce qu'il représente ! Celui qui est baptisé, n'est pas mort et ressuscité par le fait d'être baptisé, comme on l'entend ! Il est mort et ressuscité par ce que le baptême représente ! Il est mort et ressuscité par la mort et la résurrection de Christ, par le fait d'avoir cru sans restriction à ce que Dieu dit en Jean 3 v.14-16 !

Le problème soulevé quant au baptême vient du fait que l'homme voudrait ajouter une part venant de lui dans la position en Christ du croyant ! Quand le sens du baptême est bien compris, les divergences de vues quant aux détails ne posent pas de problèmes. Discuter ces divergences devient des disputes



de mots, on fait la démonstration de n'avoir pas compris le sens du baptême chrétien, souhaitant le décorer d'effets impressionnant les sens naturels !

« Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême, pour la mort, afin que comme Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. » (Romains 6 v.4)

Entrant dans la profession chrétienne, par le baptême, j'ai exprimé l'avoir été, pour la mort à ce que j'étais en tant que descendant d'Adam, j'affiche avoir été enseveli avec Lui, afin que, de la même manière que Christ a été ressuscité par la gloire du Père, je marche aussi en nouveauté de vie !

Il est question de ma responsabilité de marcher en nouveauté de vie, ma marche devant être cohérente avec la profession extérieure prise par le baptême.

Je dois bien faire la différence entre ma position devant Dieu, qui ne dépend que de ce que Christ a fait et ce en quoi je crois, et ma marche, qui en est la conséquence.

Mais si c'en est fait de ma vie d'Adam, Christ en qui elle a fini a été ressuscité, et il est ma vie, je suis dans la vie de Christ ressuscité. Car puisqu'il m'a entraîné avec lui dans sa mort, il fallait qu'il le fit aussi dans sa résurrection (C'est ce que Christ a fait, pour m'acquérir cette position devant Dieu) ! Donc dans ma marche, je ne suis pas inerte dans cette vie de résurrection, je marche alors en nouveauté de vie.

La mort de Christ a pleinement glorifié Dieu, et c'est aussi par la gloire du Père que Christ a été ressuscité !

Le péché avait tellement déshonoré la majesté, la gloire et la sainteté, que Dieu, glorifié par la mort de mon Sauveur l'a sorti du tombeau et l'a placé à sa droite ! Ce même Christ est maintenant ma vie (la vie divine et éternelle reçue par la foi), car je suis ressuscité en Lui ! C'est un fait acquis en ma faveur par Christ. C'est une chose faite en moi, mais par Lui seul !

Il s'en suit que dans ma marche (\*), je peux alors abandonner ma vie d'Adam, la laissant à l'état de mort, état où Christ l'a placé par l'œuvre de la croix !

(\*) c'est par la puissance du Saint Esprit que cela peut avoir lieu, car, étant né de nouveau, je suis né d'eau (en croyant ce que Dieu dit dans Sa Parole) et de L'Esprit qui m'a labouré de manière à me faire réaliser que dans mon état naturel je n'avais pas d'autre avenir que la seconde mort, et ce même Esprit de Dieu est venu vers moi, pour me faire lire en Jean 3, ce que Dieu a fait en la personne de Christ, en quoi, il me suffisait simplement de croire comme un petit enfant qui croit ce qu'on lui dit, pour que je puisse naître de nouveau et posséder ainsi la vie éternelle !

## Mon vieil homme a été crucifié avec Christ.

Or, voici un fait qui a été accompli par Christ, et moi j'en suis simplement le bénéficiaire : mon vieil homme a été crucifié avec lui !

Rien ne peut démentir le principe : tous les arguments que je voudrais apporter : mes « et si ceci » ou « mais si cela » n'y changent rien, c'est une chose que Christ a faite, et Dieu m'en donne le bénéfice, par la simple foi et rien d'autre ! La conséquence directe est que le corps du péché est annulé, pour que je ne serve plus le péché (\*) !

(\*) Notons que *le péché* est considéré, dans ces chapitres, comme un individu, pour ainsi dire. L'homme abrite dans son corps mortel, une personnalité appelée « l'homme naturel » (« le vieil homme » du



croisant). L'homme naturel est animé par une puissance qui est « la chair ». L'homme par la chute en Eden, transmet à sa descendance une racine, qui se traduit par une volonté propre qui s'oppose à celle de Dieu, et la conscience en fait ressentir l'existence. La chair prend plaisir à faire faire à l'homme naturel (ou le vieil homme du croyant) ce que le péché lui présente. Le croyant né de nouveau possède dans son corps mortel une nouvelle personnalité, appelée « le nouvel homme », qui lui est animé par le Saint Esprit. Nous venons de rappeler que le vieil homme est, par la foi et pour la foi, mort. Mais la chair qui l'animait n'est pas morte ! Elle est en constante opposition avec le Saint Esprit qui anime le nouvel homme. Le péché n'est pas mort, il reste bien présent, mais n'a d'effet qu'en rapport avec la chair, avec ce qui est lié à la 1<sup>ère</sup> création, et n'a rien de commun avec ce qui appartient à la nouvelle création. Il n'a rien de commun avec le nouvel homme ! C'est par le péché que Satan agit en l'homme. Ici dans cette partie de l'épître, le péché est décrit comme un individu, comme un être dur, duquel nous étions esclaves bon gré malgré, comme aussi nous l'étions de Satan.

La Parole nous parle du « corps du péché » qui a été annulé ! Ce « corps », n'est pas notre corps mortel, notre tente terrestre ; celui-ci n'est pas annulé.

Ce corps du péché qui est annulé, c'est **cet organisme du péché en nous**, qui faisait loi en nous, et nous en étions les esclaves ! **Cet organisme, « corps de péché » est ce à quoi « la chair », puissance du vieil homme répond sans limite à ses sollicitations.**

**Puisque mon vieil homme a été crucifié, ce corps du péché est annulé, il ne peut plus avoir d'effet, sur un homme mort par crucifixion !**

Christ, a crucifié mon vieil homme, et par conséquent a annulé ce corps de péché, ce qui a **pour effet sur moi : ne plus servir le péché, ce maître despote !**

### **Remarques importantes**

Nous rencontrons des expressions qu'il vaut la peine de considérer : Nous sommes morts *au péché*. Le corps *du péché*. Pour que nous ne servions plus *le péché*. Celui qui est mort est quitte *du péché*. Que *le péché* donc ne règne point. Ne livrez pas vos membres *au péché*. *Le péché* n'aura pas d'empire sur vous. Esclaves *du péché* Affranchis *du péché*. Vendu *au péché*. *Le péché* qui habite en moi. La loi *du péché*.

Quelle délivrance ! nous sommes affranchis de ce maître-là, le péché, son corps organique est annulé, les membres en sont épars, nous pouvons les mortifier (Colossiens 3 v.5); celui qui est mort est quitte *du péché*. Il n'est pas dit qu'il est quitte de la présence de la chair. Mais Dieu a condamné, le péché qui était en la chair. J'en suis quitte du péché, et ce que je vis encore en la chair (dans ce corps mortel), je le vis dans la foi du Fils de Dieu (Galates 2 v.20). Nous sommes donc, par le moyen de la mort, délivrés du péché comme maître. — Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui, sachant que Christ, étant ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; la mort n'a plus d'empire sur lui. — Remarquez cette expression : *Nous sommes morts avec Christ*. Ce n'est plus comme au chapitre 5 : *Christ est mort pour nous*. — **Cette mort avec Christ nous délivre donc d'Adam**, c'en est fait de lui, *nous sommes morts*.

### **Etant ressuscité avec Christ, comme Lui, je suis aussi vivant à Dieu !**

Mais ce Christ, avec qui nous sommes morts, est **ressuscité pour ne plus mourir**. **Il vit à Dieu ; c'en est donc fini de la mort.**

Or **il nous a entraînés avec lui dans les conséquences de sa résurrection ; nous aussi, nous vivons à Dieu pour ne plus mourir !** (\*)

(\*) c'est la vie éternelle donnée par Dieu à celui qui croit ce que Dieu dit en Jean 3 v.14-16, pour le sortir de l'état de détresse dans lequel il se trouvait, ayant à devoir subir la seconde mort !

Ainsi, si la mort de Christ et la mienne en lui est la mort de la vie d'Adam, elle est aussi la délivrance de la mort de cette vie-là, mort qui était le salaire du péché, le jugement de Dieu. — Je suis donc délivré, une fois pour toutes, de la vie du premier Adam et de ses conséquences, par la mort, et je suis introduit, une fois pour toutes, **dans la vie du second Adam** et **dans toutes ses conséquences**, par la résurrection. **Voilà mon état actuel.**

**Christ donc**, en ce qu'il est mort, est mort, une fois pour toutes, au péché, et en ce qu'il vit, il vit à Dieu. **Moi aussi de même** — **puisque je suis identifié avec lui** — j'ai à me tenir moi-même **pour mort au péché**, et **pour vivant à Dieu dans le Christ Jésus.**

## UN GRAND PRINCIPE DE L'EVANGILE DE DIEU A SE RAPPELER

**La puissance pratique** consiste donc **à se tenir pour mort**. C'est là **la grande difficulté du chrétien**. C'est dans ma marche sur la terre que je dois me tenir pour mort.

« Que **le péché donc ne règne point dans votre corps mortel** pour que vous obéissiez aux convoitises de celui-ci ; et **ne livrez pas vos membres au péché** comme instruments d'iniquité, mais **livrez-vous vous-mêmes à Dieu**, comme d'entre les morts **étant faits vivants**, — et vos membres à Dieu, comme instruments de justice. Car le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce. » (Romains 6 v.12-14)

Mais **rappelons-nous toujours quel est le principe**, par lequel nous entrons dans les effets de cet évangile de Dieu : **le principe de croire**. Car si je veux essayer d'entrer dans cette mort **sur le principe des œuvres**, je suis sans force, c'est **une nouvelle loi (un nouveau principe)** ; je m'impose de me faire mourir **par ma propre force**, et crois-tu que **la volonté de la chair voudra faire mourir la volonté de la chair** ? Je ne peux et ne veux pas lâcher la seule vie que j'ai, comme fils d'Adam ; mais **si j'ai une nouvelle vie**, celle **en Christ**, **je peux alors lâcher la première**. Or **ce n'est pas avant que j'ai cette nouvelle vie** que Dieu me dit **de me tenir pour mort à l'ancienne** ; mais puisque **j'ai la vie de Christ ressuscité**, Dieu me dit : **Tiens-toi pour mort à la vie d'Adam**. Il ne s'agit **pas de mourir à la vie d'Adam, afin d'obtenir celle de Christ** ; mais bien de **me tenir** pour mort à la vie d'Adam, parce que **j'ai celle de Christ**. (\*) — On voudrait aussi avoir l'expérience de la chose avant d'avoir cru à la chose ; il n'en peut être ainsi : **croyez que la chose est vraie** (cause), et **la conséquence suivra** (effet).

(\*) Voir le texte « [Le chrétien né de nouveau a crucifié la chair \(Galates 5 v.24\)](#) »

Mais il y a aussi ceci ! :

Quand **nous croirons** que nous sommes **assez méchants et perdus** pour que **Dieu exécute, sur nous-mêmes**, comme sur ce que nous avons fait, **sa sentence de mort** (1\*) ; quand **nous croirons** que **Dieu a fait la chose à la croix** et qu'**il nous a ensuite ressuscités pour nous placer dans une nouvelle vie**, **alors nous serons contents de savoir que nous sommes délivrés de cette ancienne vie d'esclave** ; et, **dans la joie de posséder une nouvelle vie qui est libre**, **nous nous soumettrons volontiers et sans regrets aux conditions voulues pour marcher dans cette nouvelle vie** (2\*), **malgré le fait de la présence de la chair** (3\*).

(1\*) La seconde mort d'[Apocalypse 20 v.11-15](#)

(2\*) C'est par le Saint Esprit, puissance de cette vie nouvelle qui anime le « nouvel homme » qu'alors nous marchons !

(3\*) La chair, puissance qui anime le vieil homme !

**La chair est encore là, mais son autorité est annulée, et j'en ferai l'expérience, du moment où je me placerai, par la foi, sur le terrain de ma résurrection avec Christ, car :**

« ... **ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair** avec les passions et les convoitises. »  
(Galates 5 v.24) (\*)

(\*) Voir le texte mentionné plus haut « [Le chrétien né de nouveau a crucifié la chair \(Galates 5 v.24\)](#) »

Il s'agit donc d'obéir de cœur : à cette forme de la doctrine, que le vieil homme est crucifié, que le corps du péché est annulé. Alors en se tenant ainsi pour mort au péché et pour vivant à Dieu, la présence de la chair n'est plus un obstacle insurmontable.

N.B. Voir le texte « [L'ABC de l'Évangile de la grâce !](#) » et dont voici le tableau résumé :

### **Ce que le chrétien ne devrait jamais oublier**

Le cadre dans lequel sont placées les instructions de la Parole :

#### **Ce que Christ a fait pour moi**

- La Pâque en Egypte ([Jean 6 v.54](#))
- La traversée de la Mer Rouge ([Hébreux 2 v.14](#))

#### **Ce que Christ a fait en moi**

- La traversée du Jourdain
- Les 12 pierres tirées de la mort, du fond du Jourdain et placées à Guilgal dans le pays de la promesse ([Colossiens 3 v.1](#))
- Les 12 pierres placées dans la mort, dans le fond du Jourdain, pour toujours ([Colossiens 2 v.20](#))

#### **L'effet sur moi de ce que Christ a fait pour moi et en moi**

- La circoncision à **Guilgal** ([Galates 5 v.24](#))
- Le retour au lieu de la circoncision, **Guilgal**, pour repartir à la conquête du pays. ([Colossiens 3 v.5](#))

En dehors de ce cadre, toutes règles de bonne conduite appartiennent au « ministère de la loi » qui est un « ministère de mort » (2 Corinthiens 3)

## **L'ESCLAVE CHANGE DE MAÎTRE**

Le péché voudrait revendiquer ses anciens droits et venir de nouveau régner dans mon corps mortel pour prendre les membres de ce corps à son service, comme dans le passé, pour obéir aux convoitises de celui-ci. Mais c'est fini, **le péché n'est plus mon maître** ; je m'y tiens **pour mort, je livre mes membres à Dieu ; je me livre moi-même à Dieu** ; et ainsi **le péché, qui est bien encore là en principe, ne peut pas avoir d'empire sur moi**, parce que je ne suis **pas sous la loi qui l'excitait, mais sous la grâce**, par laquelle j'ai été **délivré de lui, par Christ** dans sa mort sur la croix. **Quelle victoire ! quelle délivrance !**

Mais alors vient une nouvelle objection :

« Quoi donc ! **pécherions-nous, parce que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce ?** » ([Romains 6 v.15](#))

**C'est impossible** ; comment veux-tu qu'un homme soit esclave de deux maîtres à la fois. **Un esclave passe d'un maître à un autre.** En effet la fin du verset répond :

« **Qu'ainsi n'advienne !** » ([Romains 6 v.15](#))

Lorsque j'étais cet homme naturel, le vieil homme du verset 6, j'étais alors dans une existence à laquelle la loi, ou toute règle de bonne conduite, s'applique. Cet homme-là était esclave du péché hérité de ses parents, je n'avais pas d'autre choix que d'obéir à mon maître, à savoir Satan, au travers du péché ! Dans ma nature de vieil homme, je lui étais vendu ! De plus cette loi, toute divine qu'elle soit, ou les règles de bonne conduite tirées de la Parole divine, n'avait aucune capacité pour me venir en aide en me garantissant contre le péché !

« Ne savez-vous pas qu'à quiconque vous vous livrez vous-mêmes comme esclaves pour obéir, **vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez**, soit du péché pour la mort, soit de **l'obéissance pour la justice**. Or grâce à Dieu de ce que vous étiez esclaves du péché, mais de ce que [ensuite] vous avez obéi de cœur à la forme de doctrine dans laquelle vous avez été instruits. Mais **ayant été affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice** (je parle à la façon des hommes, à cause de l'infirmité de votre chair). Car ainsi que vous avez livré vos membres comme esclaves à l'impureté et à l'iniquité pour l'iniquité, ainsi livrez maintenant vos membres comme **esclaves à la justice pour la sainteté**. Car lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice. Quel fruit donc aviez-vous alors des choses dont maintenant vous avez honte ? car la fin de ces choses est la mort. — Mais maintenant, **ayant été affranchis du péché et asservis à Dieu**, vous avez **votre fruit dans la sainteté et pour fin la vie éternelle**. Car les gages du péché, c'est la mort ; **mais le don de grâce de Dieu**, c'est la vie éternelle dans le christ Jésus, notre Seigneur. » ([Romains 6 v.16-23](#))

Mais maintenant ayant été **affranchi de ce maître par la mort du vieil homme que Christ a crucifié**, et **ayant revécu** (ressuscité avec Christ) en tant que nouvel homme, **pour être à un autre (à Christ)**, je **possède une vie** (de nature divine, reçue lors de ma nouvelle naissance), **ayant une obéissance qui est propre à la nature de cette vie**, et par cette obéissance je suis **esclave de la justice**.

**Ayant ainsi changé de maître, je mets à la disposition de mon nouveau maître les membres** qui avaient servi l'ancien, duquel je suis maintenant complètement libéré ! **Par conséquent, le résultat est tout différent**. Avec l'ancien maître, **le fruit** consistait en **des choses honteuses dont la fin est la mort** [la seconde d'Apocalypse 20 v.11-15]. Mais maintenant étant asservis à Dieu, nous avons notre fruit **en sanctification** (1\*) et **le résultat de cet heureux chemin, c'est la vie éternelle** (2\*). Car les gages du péché, c'est **la mort** ; mais **le don de Dieu**, c'est **la vie éternelle** dans le Christ Jésus, notre Seigneur. — L'apôtre prend bien soin que l'on ne puisse pas dire que la vie éternelle soit *les gages de la sanctification* (2\*). Non ! Mais **après avoir marché avec Dieu** dans **la puissance de la nouvelle vie**, nous avons la douceur de recevoir à la fin la vie éternelle **comme un don et non comme un mérite**, et nous ne voudrions pas qu'il en fût autrement.

(1\*) Par la nouvelle naissance, l'homme nouveau qui prend naissance est parfaitement saint, comme Christ l'est, je possède ainsi en Christ une sanctification acquise pour l'éternité. Mais dans ma marche sur la terre, j'ai à refléter qu'en Christ, je suis saint. Je dois alors **porter du fruit en sanctification pratique**, qui elle est **progressive** !

(2\*) **La vie éternelle** est **l'heureux aboutissement du chemin** de sainteté pratique. Ce qui ne veut pas dire que la vie éternelle dépende de cette sainteté pratique ! **La vie éternelle est donnée en réponse à la simple foi à ce que Dieu me déclare avoir accompli à la croix, comme il m'en informe en Jean 3 v.14-16 !** Mais **un chemin heureux** qui aboutit à la vie éternelle, **dans la pleine jouissance de cette vie**, en communion avec le Seigneur Jésus et le Père, **dépend de cette sainteté pratique** !

Un point doit attirer l'attention ! C'est à **cause de l'infirmité où je suis** que la Parole emploie ici **cette comparaison d'esclavage** ; l'apôtre tient à nous le dire au verset 19. Notre infirmité oblige Dieu à nous parler à la façon des hommes ; car **l'obéissance de notre nouvelle vie** n'est **pas du tout un esclavage**, dans le sens que nous donnons à ce mot ; **elle est la vraie liberté**, elle est la loi parfaite de la liberté (Jacques 1:25). Christ a marché dans cette liberté d'obéissance, elle était le propre de son être parfait ; **il en est ainsi**, dans notre mesure, **de la nouvelle vie en nous** ; elle est **libre**, quoique **dépendante**, **comme Christ l'était aussi du Père**.

## **LE RAPPORT DU CHRETIEN A LA LOI OU TOUTE REGLE DE BONNE CONDUITE**

### **Le vieil homme, mort, crucifié en Christ, la loi n'a plus de prise sur lui.**

« Ignorez-vous, frères, (car je parle à gens qui entendent ce que c'est que la loi,) que **la loi a autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit** ? Car la femme qui est soumise à un mari, est liée à son mari par la loi, tant qu'il vit ; mais si le mari meurt, elle est déliée de la loi du mari. Ainsi donc, le mari étant vivant, elle sera appelée adultère si elle est à un autre homme ; mais si le mari meurt, elle est libre de la loi, de sorte qu'elle n'est pas adultère en étant à un autre homme. C'est pourquoi, mes frères, vous aussi, **vous avez été mis à mort à la loi par le corps du Christ, pour être à un autre, à celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu**. Car, quand nous étions dans la chair, les passions des péchés, lesquelles sont par la loi, agissaient dans nos membres pour porter du fruit pour la mort ; **mais maintenant nous avons été déliés de la loi, étant morts dans ce en quoi nous étions tenus**, en sorte que **nous servions en nouveauté d'esprit**, et **non pas en vieillesse de lettre**. » (Romains 7 v.1-6)

Maintenant dans ce chapitre 7, la Parole m'explique « **le pourquoi et le comment** » du fait que **je ne suis pas sous la loi** !

C'est **toujours la même raison** qui est donnée comme solution de toute question. Je suis **mort à l'existence sous laquelle la loi a été donnée, elle a de l'autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit de sa vie d'homme en Adam**, et puisque **je suis mort à cette vie-là, la loi n'a plus personne pour exercer son autorité**, et cela a eu lieu **en me faisant mourir**, mort qui a eu lieu en ma faveur, **en la personne de Christ à la croix**. **Ma relation avec la loi, comparée à une relation maritale, a été rompue par ma mort [mon vieil homme]**. Mais **je suis ressuscité** pour entrer **dans une autre relation maritale, toute nouvelle avec Christ ressuscité**. **Etant maintenant uni pour toujours à Christ**, je peux alors porter du fruit pour Dieu, **ce que j'étais incapable de faire** dans ma relation précédente avec la loi, car **dans cette relation je n'ai pu que produire des offenses à Dieu**, et **cela en abondance** ! Parce que **quand j'étais dans la chair**, les passions des péchés, qui étaient activés par la loi, agissaient dans mes membres pour porter du fruit pour la mort. **Voilà ce qui seul pouvait résulter de ma relation avec la loi**.

La loi divine exigeait de moi une obéissance absolue, ce dont j'étais incapable dans mon état naturel, par conséquent cette loi ne pouvait que prononcer ma mise à mort comme transgresseur ! Cette exigence de la loi a porté tous ses effets en la personne de Jésus, alors qu'il s'est présenté devant la justice divine en s'identifiant à moi-même ! **Sa mort** en a été la conséquence, **ce qui s'est traduit pour moi, en la fin de cet homme que j'étais** et auquel Christ s'est identifié ! C'est ainsi que la loi n'ayant aucun effet sur un homme mort, **son autorité sur moi a été entièrement annulée** ! Je ne suis dès lors **plus** dans **aucune relation avec elle**,



**cette relation est terminée pour toujours !** La nouvelle relation avec Christ dans laquelle je suis entré, en tant qu'homme nouveau, ne peut alors pas être comparée à un cas d'adultère. Puisque, en tant que **vieil homme**, je suis mort avec Christ ! Je suis donc délié de la loi, étant **moralement mort** dans ce que j'étais tenu de respecter sans aucune réserve.

Mais de la même manière que la mort de Christ a eu pour effet ma mort morale à la loi, ma résurrection **en Lui** m'a introduit dans une vie toute nouvelle, la vie divine et éternelle, qui n'a absolument rien à voir avec la loi !

La loi ne trouve sa raison d'être que là où le péché se trouve, dans le cadre de la première création de Genèse 1, mais la vie nouvelle, appartient à une toute autre sphère, à la nouvelle création, où tout est de Dieu, où tout est de Christ.

Le péché et le vieil homme, issu de la première création, ne peuvent pas m'accompagner dans la nouvelle création, où je suis dans ma nouvelle vie de nouvel homme. Il est impossible que la loi y vienne me reconquérir en vue de me lier à elle ! Je suis entré dans une relation indestructible et qui ne peut pas prendre fin avec le Seigneur Jésus. C'est à Christ ressuscité que je suis lié dans cette nouvelle vie, qui est éternelle. Le nouveau lien est éternel et il est de ce fait impossible d'en recontracter un avec cette loi, à laquelle j'étais lié avant d'être mort et ressuscité avec Christ !

Dans cette vie nouvelle en Christ, je peux, dans la puissance du Saint Esprit, marcher en nouveauté de vie et de ce fait servir Dieu en nouveauté d'esprit, et ainsi porter du fruit pour Dieu !

C'est donc d'une **nouvelle création**, qu'il s'agit, les choses vieilles sont passées, et la lettre est comprise dans ces choses vieilles. — Tout est fait nouveau, tout est de Dieu, tout retourne à Dieu. — Quelle belle position !

### **La loi met en évidence l'existence du péché, et produisant ainsi la mort !**

« Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? — Qu'ainsi n'advienne ! **Mais je n'eusse pas connu le péché, si ce n'eût été par [la] loi ; car je n'eusse pas eu conscience de la convoitise, si la loi n'eût dit : « Tu ne convoiteras point ».** Mais le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, a produit en moi toutes les convoitises, car sans la loi le péché est mort. Or moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais le commandement étant venu, le péché a repris vie, et moi je mourus ; et le commandement qui était pour la vie, a été trouvé lui-même pour moi pour la mort. Car le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, me séduisit, et par lui me tua. » (Romains 7 v.7-11)

**Une nouvelle objection** apparaît à la lecture de ce passage :

La relation avec la loi, comparée au mariage, ne pouvait que faire abonder l'offense envers Dieu, puisque la loi excite de fait la chair qui aime à se livrer à ses passions, pour in fine porter du fruit pour la mort ! On tirerait facilement la conclusion que la loi serait « péché » en elle-même, d'où cette question : « La loi est-elle péché ? »

Mais pas du tout, dit l'apôtre ! Si elle était « péché », elle ne pourrait pas donner la connaissance du péché. Il faut qu'une chose soit d'une autre nature ou d'une autre couleur que celle avec laquelle elle établit un contraste ; autrement il n'y a pas contraste.

### **Pourquoi la loi donne-t-elle la connaissance du péché ?**

**C'est parce qu'elle est sainte ! Autrement elle n'aurait pas pu me donner conscience de la convoitise, ni me défendre de convoiter.**

C'est ce que l'apôtre montre au paragraphe suivant !

### **La détresse du chrétien découvrant que le péché vit et habite en lui**

N.B. Nous parlons bien du péché, de la racine qui produit des actes et non pas des actes eux-mêmes. Il s'agit du **péché en moi**, et non pas d'un acte de péché **sur moi** !

« **La loi donc est sainte**, et le commandement est saint, et juste, et bon. Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort ? — Qu'ainsi n'advienne ! Mais **le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort** par ce qui est bon, afin que **le péché devînt par le commandement excessivement pécheur**. Car nous savons que **la loi est spirituelle** : mais **moi je suis charnel, vendu au péché** ; car **ce que je fais, je ne le reconnais pas**, car **ce n'est pas ce que je veux, que je fais**, mais **ce que je hais, je le pratique**. Or si c'est ce que je ne veux pas que je pratique, j'approuve la loi, reconnaissant qu'elle est bonne. Or maintenant, ce n'est plus moi qui fais cela, mais **c'est le péché qui habite en moi**. Car je sais qu'**en moi**, c'est-à-dire **en ma chair, il n'habite point de bien** ; car **le vouloir est avec moi**, mais **accomplir le bien**, cela **je ne le trouve pas**. Car le bien que je veux, je ne le pratique pas ; mais le mal que je ne veux pas, je le fais. Or si ce que je ne veux pas, moi, — je le pratique, **ce n'est plus moi qui l'accomplis**, mais **c'est le péché qui habite en moi**. Je trouve donc cette loi pour moi qui veux pratiquer le bien, que **le mal est avec moi**. Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; mais **je vois dans mes membres une autre loi** qui combat contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la **loi du péché** qui **existe dans mes membres**. **MISERABLE HOMME QUE JE SUIS, QUI ME DELIVRERA DE CE CORPS DE MORT ?** Je rends grâces à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur. **AINSI DONC MOI-MEME, DE L'ENTENDEMENT JE SERS LA LOI DE DIEU ; MAIS DE LA CHAIR, LA LOI DU PECHE.** » (Romains 7 v.12-25)

« La loi est sainte, et le commandement est saint, juste et bon » ; mais justement parce que **dans ma nature héritée d'Adam, je suis l'opposé de cela**, la loi n'a fait que **produire en moi toute convoitise** ; elle a donné de **la vigueur au péché**, et parce que, **dans ma nature héritée d'Adam, je suis vendu au péché**, elle a excité en moi **l'envie d'accomplir ce qu'elle défend**.

C'est donc **parce que je suis pécheur** et **parce que le commandement est saint**, que ce commandement, **qui avait été donné pour la vie, a été trouvé pour moi pour la mort**.

Ce n'est pas ce qui est bon qui est devenu, pour moi, la mort ; mais **le péché**, afin qu'il ait démontré ce qu'il est, **péché, m'a causé la mort par ce qui est bon** ; afin de démontrer que **ce péché, ce mal habitant en moi, a été rendu excessivement pécheur** (c'est-à-dire producteur de péchés, **d'actes contraires à la volonté de Dieu**) **par le commandement, qui est tout aussi saint que divin** dans son origine !

**Voici donc ce que je suis en Adam :**

**Dieu m'avait créé innocent**, mais **je suis devenu pécheur**, et **le péché** (cette machine organique du mal) est **entré en moi** et m'a **rendu captif de sa puissance** ; **sa loi est dans mes membres**, je me trouve bon gré mal gré **vendu à ce maître-là**.

Ou si, dans cet état, la loi sainte, juste et bonne **vient réclamer de moi l'obéissance à Dieu**, sans laquelle elle me donnera la mort, **saire des transgressions**, cette loi ne fait que **ranimer l'autorité despotique de ce maître dur**, auquel je suis vendu, **le péché**.

Et si ma volonté commence à avoir de l'attrait pour le bien que la loi demande, ce sera encore pire ; je me trouverai dans une impasse.

Arrivé là, je vois que c'en est fait de moi ! Je ne trouve en moi, aucune solution !

Il ne s'agit plus de demander que l'on m'aide à accomplir le bien que j'aime ou à me défaire du mal que je n'aime pas, non. Ce que je désire et ai urgemment besoin, c'est d'être délivré ! Une délivrance, qui me libère d'être cet homme-là en Adam, c'est-à-dire pécheur.

Où se trouve la réponse ?

Elle est donnée dans le paragraphe suivant (Romains 8)

**LA REPONSE EST EN CHRIST QUI AFFRANCHIT LE CROYANT DE CET ESCLAVAGE!**

En Jésus Christ, second Adam ; sa mort m'a délivré d'Adam, de cet homme que j'étais en tant que son fils ; sa résurrection m'a introduit dans une nouvelle vie, appartenant à la nouvelle création, dans laquelle je suis libre et même puissant par le Saint Esprit, qui anime cette vie nouvelle !

Le pourquoi et le comment m'est montré au chapitre 8, qui est la belle conclusion de ce second grand sujet de ma mort et de ma résurrection en Christ, sujet commencé au verset 12 du chapitre 5.

« Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus ; car la loi de l'Esprit de vie dans le christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort ; car ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, afin que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit. Car ceux qui sont selon la chair ont leurs pensées aux choses de la chair ; mais ceux qui sont selon l'Esprit, aux choses de l'Esprit ; car la pensée de la chair est la mort ; mais la pensée de l'Esprit, vie et paix ; — parce que la pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas. Et ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. Or vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ; mais si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui. Mais si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous. » (Romains 8 v.1-11)

Il ne s'agit pas seulement ici qu'il n'y a plus de condamnation pour moi, parce que Christ est mort pour mes péchés, les actes que j'ai commis et qui sont contraire à la volonté de Dieu, il y a beaucoup plus que cela : maintenant, c'est-à-dire l'œuvre de la croix étant accomplie, en conséquence de ce fait, il n'y a aucune condamnation possible pour ceux qui SONT DANS LE CHRIST JESUS !

Il est important de bien comprendre qu'il ne s'agit pas seulement que je suis justifié par le sang de Christ en rapport avec mes offenses faites à Dieu (mes péchés), ce qui est aussi et heureusement vrai, mais il est question ici du fait que je suis dans le Christ Jésus, le second Adam ressuscité ! Je ne suis donc plus dans le premier Adam (mon vieil homme) qui a été condamné et qui est moralement mort !

Il ne s'agit pas seulement de ce que Christ a fait **pour** moi, mais de ce qu'il a fait **en** moi, en plaçant dans la mort, l'homme moral naturel que j'étais (le vieil homme), et l'a remplacé par **l'homme nouveau**, vivant de **cette vie nouvelle**, dont nous avons parlé au paragraphe précédent !

**Dieu Lui-même** me confirme donc dans Sa Parole qu'il n'y a **aucune condamnation pour moi**, non seulement parce que mes péchés sont expiés, mais **parce que je suis mort** (en tant que vieil homme) et aussi **ressuscité** (en tant que nouvel homme) **avec celui** qui les a expiés !

Dès lors **je suis maintenant en lui là où il est. Tel qu'il est, Lui, tel je suis en ce monde !!!**

S'il était possible de condamner le Seigneur Jésus, là où il est maintenant, c'est-à-dire assis à la droite de Dieu, alors dans ce cas, je suis aussi moi-même passible de condamnation ! Mais **si l'on ne peut condamner Christ couronné de gloire et d'honneur à la droite de Dieu, on ne peut pas non plus me condamner, puisque tel qu'il est là, il est ma vie.**

Je peux ainsi conclure plein d'assurance, car c'est Dieu qui le dit : je suis **dans le Christ Jésus, hors de toute condamnation possible !**

**N.B. : Seule la foi en ce que Dieu dit**, me donne cette assurance. Il faut noter que c'est **dans le Christ !** C'est une chose que **Lui a acquise**, je ne trouve jamais cette assurance en moi ! Ce n'est pas quelque chose que je dois faire, c'est **une chose faite à mon profit par Christ en moi !**

J'apprends en suite que **cette vie** de laquelle **je vis en Christ**, que j'ai **en commun avec Christ ressuscité, cette vie fait loi en moi maintenant**, comme le péché faisait loi en moi autrefois, **quand je vivais selon Adam**. Non seulement cela mais, je ne suis pas seulement en Christ, mais Christ est moi.

**N.B. :** Ici « loi » n'a pas utilisé dans son sens législatif, mais dans le même sens que par exemple « la loi de la pesanteur ».

**Le péché en principe est toujours là, mais il ne fait plus loi en moi, homme nouveau !**

**La loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus m'a affranchi (\*) de la loi du péché et de la mort.**

(\*) lorsque j'étais en Adam, soumis à la loi, ou principe, du péché, j'étais alors esclave du péché ! Maintenant je ne suis plus esclave, puisque je ne vis plus cette vie du vieil homme, sur le principe de la loi, je suis devenu libre ! Un esclave à qui on rend la liberté est affranchi !

**Le corps du péché est annulé (\*) et la loi du péché n'existe plus, la loi de la vie en Christ m'a libéré de cette loi du péché qui était dans mes membres.**

(\*) Mon vieil homme ayant été crucifié avec Christ, le corps dans lequel le péché se matérialisait par des actes, est annulé, c'est-à-dire n'est plus au service du péché ! ([Romains 6 v.6](#))

Remarquons qu'ici il est fait mention de 3 lois :

1. la loi de la nouvelle vie
2. la loi du péché qui était dans mes membres
3. la loi des commandements, ou la loi de Dieu ([Romains 8 v.3 & 7](#)).

Ce qu'il était **impossible à cette loi des commandements du Seigneur de faire (1\*)**, **Dieu l'a fait** en envoyant **son propre Fils en ressemblance de chair de péché**, pour qu'il **puisse porter la condamnation du péché** qui était dans la chair (2\*), et que je puisse en être affranchi selon la justice de Dieu.

(1\*) c'est-à-dire **avoir la capacité** d'une part de **condamner le péché**, cette racine de mal que le pécheur hérite de manière naturelle de ses parents, et d'autre part **faire échapper le pécheur à cette condamnation à mort** : devoir connaître la seconde mort à cause des actes produits sous le stimuli de ce péché ([Apocalypse 20 v.11-15](#)).

(2\*) on comprend qu'ici le sens de « chair », n'est pas celui de la puissance qui anime le vieil homme, et qui convoite constamment contre l'Esprit, pour répondre aux sollicitations du péché, mais bien le corps mortel. C'est dans le même sens que « la Parole devint chair » et ici aussi « en ressemblance de chair de péché ». « chair de péché » a le même sens que « corps de péché » considéré plus haut.

Il y a ici un point qui doit attirer notre attention !

Le message divin va au-delà du fait que la loi soit satisfaite par la mort des coupables, et que la justice exigée par la loi soit accomplie en moi **qui ne marche pas selon la chair, mais selon l'Esprit**. Il est question du fait que je marche, et **c'est ma nouvelle vie**, celle de l'homme nouveau **qui est alors en activité**, marchant **dans une direction qui lui est propre ! Ma nouvelle vie**, par la puissance du Saint Esprit qui l'anime, **a une faculté d'obéissance qui découle de sa nature divine**, **elle aime**, sans qu'un commandement vienne lui ordonner d'aimer, **elle accomplit la loi**, ou les commandements du Seigneur, **sans être sous la loi**, sous la contrainte de la loi, ou de respecter des règles de bonne conduite !

Ainsi **le nouvel homme aime Dieu de tout son cœur et son prochain plus que lui-même** ; donc, **la justice de la loi est accomplie en moi** (nouvel homme). Ce que la loi demandait **relativement à Dieu s'accomplit dans la marche de la nouvelle vie**, et **relativement au prochain cette marche selon l'Esprit dépasse de beaucoup la loi** : **la loi ne sait pas ce que c'est que de mettre sa vie pour ses frères** ([1 Jean 3 v.16](#)) !!!

On retiendra aussi qu'il est question, non pas seulement que je suis en Christ, mais que **Christ est en moi** : « si **Christ est EN VOUS ...** » ([v.10](#))

Il ressort de la lecture des versets mentionnés plus haut ([Romains 8 v.1-11](#)), que **ma nouvelle vie** est appelée **l'Esprit**, car **c'est le Saint Esprit qui l'anime**. Nous trouvons effectivement les expressions suivantes qui ont trait à la nouvelle vie en moi (« Ce qui est né de la chair est chair ; et ce qui est **né de l'Esprit est esprit**. » [[Jean 3 v.6](#)] :

- **l'Esprit de vie** dans le Christ Jésus
- nous qui marchons **selon l'Esprit**
- ceux qui sont **selon l'Esprit**
- la **pensée de l'Esprit**, vie et paix
- vous êtes **dans l'Esprit**
- **l'Esprit est vie** à cause de la justice

Aussi nous lisons que **le Saint Esprit**, personne divine, **habite en personne en moi**. S'il anime la vie divine en moi, Il est néanmoins **distinct de la vie nouvelle**.

Nous lisons dans d'autres portions des Ecritures :

« ... Dieu, qui aussi **nous a scellés**, et nous a donné **les arrhes de l'Esprit** dans nos cœurs. » ([2 Corinthiens 1 v.21-22](#))  
« ... Christ ... auquel aussi ayant cru, vous avez été **scellés du Saint Esprit** de la promesse, qui est **les arrhes de notre héritage**, pour la rédemption de la possession acquise ... » ([Ephésiens 1 v.12-14](#))  
« ... **le Saint Esprit** de Dieu, par lequel vous avez été **scellés** pour le jour de la rédemption. » ([Ephésiens 4 v.30](#))



**N.B.** : Être scellé du Saint Esprit, veut dire que Dieu a placé son sceau. La Parole prend l'image d'un acte qu'un notaire, ou un roi, authentifie en y plaçant son sceau. Le croyant est scellé de ce sceau, quand ayant reçu la vie divine et éternelle il continue de se laisser travailler par le Saint Esprit, et se laisse convaincre par Lui (donc par la foi) de la pleine suffisance de l'œuvre de Christ à la croix, pour avoir la totale garantie qu'il ne peut y avoir aucune condamnation pour celui qui est né de nouveau, et de ce fait est dans le Christ Jésus ! C'est ce que fait ce croyant dont l'état est décrit fin du chapitre 7 des Romains, en acceptant par la simple foi (la même que celle par laquelle Dieu lui a donné la vie éternelle) le contenu du chapitre 8 !

Le Saint Esprit qui habite en moi, est le sceau de ma rédemption, la puissance de ma nouvelle vie, le moteur de cette puissance, le témoin de mon adoption, le soutien de ma faiblesse, les arrhes de mon héritage, etc.... Comme aussi le montrera le paragraphe suivant.

Ainsi, l'expression « selon l'Esprit » prend tout son sens et veut dire « être en Christ », tout comme « selon la chair » veut dire « être en Adam » !

**N.B.** : Comme le « Saint Esprit » est la puissance qui anime la vie nouvelle, donc le nouvel homme, de la même manière « la chair » est la puissance qui anime le vieil homme (l'homme naturel en Adam)

C'est pourquoi, ceux qui sont selon la chair (qui existent et vivent selon Adam) ne peuvent avoir leurs pensées qu'aux choses de la chair ; et ceux qui sont selon l'Esprit (qui existent et vivent en Christ ressuscité) aux choses de l'Esprit.

Il est simple à comprendre que chaque principe d'existence, donc de vie, ait les affections, les goûts, les pensées qui lui sont propres et découlent de sa nature.

Le résultat diffère aussi pour la même raison :

- La pensée de la chair est la mort, pratiquement et définitivement. Le capital comme le revenu de cette existence-là, c'est la mort.
- Mais la pensée de l'Esprit, vie et paix.

En effet, la substance, le résultat, l'ensemble de tout se trouve dans cette nouvelle position, se résume dans ces 2 mots : VIE et PAIX (\*)

(\*) Non seulement la paix avec Dieu (avoir cessé d'être ennemi de Dieu) mais bien au-delà, la paix de Dieu, cette paix dont jouissait le Seigneur Jésus lorsqu'il se trouvait sur la terre, et qu'il appelle SA PAIX (« *je vous laisse la paix* (celle avec Dieu) ; *je vous donne ma paix* (la paix de Dieu) » [Jean 14 v.27] qui est aussi : « ... la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées dans le christ Jésus. » [Philippiens 4 v.7])

Que ce soit la vie ou la paix, ces 2 attributs ne sont pas momentanés, ils sont pour aujourd'hui et pour toute l'éternité ! Il ne peut en être autrement, car la vie nouvelle, celle du nouvel homme, appartient non plus à la première création, comme l'est Adam, mais à la nouvelle création, là où tout est de Dieu, où tout est de Christ !

Nous serons attentifs au fait que dans ces versets il n'est pas question de combat entre deux natures opposées l'une à l'autre !

**N.B.** : C'est entre la chair et l'Esprit qu'il y a en permanence une lutte, et non pas entre le vieil homme et le nouvel homme ! (« ... *la chair convoite contre l'Esprit, et l'Esprit contre la chair ; et ces choses sont opposées l'une à l'autre* ... » [Galates 5 v.17], et pour laisser à l'Esprit toute la place, je dois me rappeler que « ... *ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair avec les passions et les convoitises.* » [Galates 5 v.24] )

Dans mon corps mortel, comme dans un vase, la nouvelle vie a remplacé l'ancienne ! En d'autres termes, cohabitent dans ce vase, deux êtres moraux, le vieil homme et le nouvel homme. Le vieil homme a pour puissance la chair et l'homme nouveau a pour puissance l'Esprit ! Par la foi en l'œuvre de Christ, je sais que mon vieil homme a été crucifié avec Christ, il est donc mort, tandis que mon nouvel homme, vit de la vie nouvelle, et c'est en tant que nouvel homme que je suis ressuscité avec Christ, et vis de cette nouvelle vie.

Ainsi, ceux qui sont dans la chair, ne peuvent jamais plaire à Dieu, dans cette existence-là, qui est une existence d'homme naturel (le vieil homme du chrétien) !

Mais Dieu me dit expressément dans sa Parole, que, étant né de nouveau, et vivant de et dans la vie nouvelle, en tant que nouvel homme, je ne suis plus dans la chair, mais dans l'Esprit ! C'est ma position devant Dieu, et je dois le croire, et non pas essayer le l'expérimenter, car cela se reçoit par la foi ! Dans ma position je ne suis que là, et rien que là, c-à-d. en Christ ! Une foi doit bien entendu aussi porter des fruits, les fruits de l'Esprit. Mais alors, il en s'agit plus de ma position en Christ, mais de ma marche sur la terre avec Lui !

Si je tente d'expérimenter ma position, reçue par la foi, ou si je suis lent à croire ce que Dieu me dit, je quitte alors le terrain de la foi, et me replace dans la situation de cette âme du chapitre précédent, qui ne peut faire que l'expérience que le péché habite en elle, et aussi longtemps qu'elle essaie, par l'expérience (utilisant la loi) de se libérer elle-même de l'esclavage de la loi et du péché !

Il n'est pas question du vieil homme et du nouveau se battant ensemble, mais de la distinction du nouveau comme étant substitué à l'ancien qui a été crucifié. J'ai dès lors à le laisser là où Christ l'a placé : dans la mort. C'est ce que je peux faire, par la foi, dans la puissance du nouvel homme, celle du Saint Esprit !

Si quelqu'un vient me dire qu'il croit, qu'il est en Christ, et que je lui demande : As-tu le Saint Esprit ? et qu'il me dise : je n'oserais pas dire cela, je lui réponds : de fait tu n'es pas certain d'être de Christ. (\*)

(\*) Si cette personne, s'étant laissé labourer par le Saint Esprit, s'est vue condamnée à la seconde mort, à cause des actes que sa conscience réveillée lui reproche, et a réellement cru ce que Dieu a fait en Christ, comme décrit en Jean 3, elle est éternellement sauvée, mais pas encore scellée du Saint Esprit, car elle ne réalise pas encore la pleine suffisance de l'œuvre de Christ. C'est le cas de ce croyant de la fin de Romains 7, qui doit encore apprendre qu'il n'y a pas de condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus, c'est ce que le Saint Esprit apprend à l'âme, quand il vient la sceller !

D'autre part, si l'on me dit : comment sais-tu que tu as l'Esprit de Dieu en toi ? Je ne peux que lui répondre : Comment veux-tu que j'en doute ? Le Saint Esprit a répandu l'amour de Dieu dans mon cœur (mon cœur renouvelé, celui de l'homme nouveau), il rend témoignage avec mon esprit que je suis enfant de Dieu, je sais qu'il est là ; je le perçois, par instinct spirituel, le recevant par la foi, car c'est Dieu qui me le dit dans sa Parole.

Par la foi, j'ai la pleine certitude que Christ est donc en moi, lui, qui est la résurrection et la vie.

Quant est-il de ce vase qu'est mon pauvre corps mortel ?

Parce qu'il a abrité cet homme moral que Christ a dû placer dans la mort, il devra soit passer par la mort, pour ressusciter, ou connaître cette transmutation, comme le décrit 1 Thessaloniens 4 v.16-18 !

Mais comment ne plus le mettre à la disposition du vieil homme, qui doit être tenu dans la mort ? Comment le tenir dans la mort ?

C'est seulement sur le terrain de la foi, que cet être est mort, je dois donc dans la puissance du Saint Esprit, me tenir sur ce terrain-là. Mais si pour la foi, le vieil homme est mort, sa puissance, la chair, ne l'est pas !

Comment faire pour que la chair ne soit pas active en me faisant sortir du domaine de la foi ?

C'est en me rappelant et en revenant au lieu même où j'ai connu par la foi, ce que Christ a fait pour moi et en moi ! Car en conséquence de ma nouvelle naissance la Parole de Dieu me dit que :

« ... **ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair** ... » ([Galates 5 v.24](#))

Ce n'est pas un chose que je dois constamment faire et refaire, non ! C'est une chose faite, mais je dois me le rappeler constamment, car **c'est au même endroit aussi que le Seigneur Jésus a mis dans la mort le vieil homme**, qui dans son état de mort, **cohabite avec le nouvel homme, produit de Sa résurrection.**

L'expression de la Parole « ... **le corps est bien mort** » ([Romains 8 v.10](#)), exprime que du fait que Christ est en moi (1\*), **le corps en tant que mis à disposition du vieil homme** (donc du péché) est **vu comme mort** (2\*) !

(1\*) Christ en moi, c'est le nouvel homme : « *je ne vis plus moi, mais **Christ vit en moi*** » ([Galates 2 v.20](#))

(2\*) c'est le sens de « *mortifiez donc vos membres qui sont sur la terre* » ([Colossiens 3 v.5](#)). Etant donné que j'ai crucifié la chair, lors de ma nouvelle naissance ([Galates 5 v.24](#)), et que je reviens à cet endroit où cela a eu lieu (la croix) le vieil homme reste bien dans l'état où Christ l'a placé (c'est ce que Christ a fait **en** moi, par la croix), mon corps mortel et ses membres ne réagissent plus, aux pulsions de la chair, et sont, quant au péché, bien morts (c'est le sens de « *morts au péché.* » [[Romains 6 v.11](#)] et « *morts aux péchés* » [[1 Pierre 2 v.24](#)])

Il va sans dire qu'à cause du fait qu'il a abrité le vieil homme, ce vase, qu'est mon corps mortel, est soit **destiné à la mort**, où à être transformé en corps glorieux, à la venue du Seigneur Jésus pour les siens ([1 Thessaloniens 4 v.16-18](#)) !

Mais si mon corps est bien mort, vu sous cet angle, maintenant, l'homme nouveau, qui habite mon pauvre corps, **est lié au Dieu vivant** ! J'ai en moi, Celui qui anime le nouvel homme : **l'Esprit de celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts**, et par ce même Esprit, il vivifiera mon corps mortel, lors de la venue du Seigneur Jésus.

Ma rédemption est parfaite, Le travail du Saint Esprit sur la terre envers moi, au travers de la Parole et de l'exercice de Ses dons, ne s'arrêtera pas jusqu'à ce que mon corps mortel soit vivifié et rendu conforme au corps glorieux du Seigneur Jésus !

Si je quitte ce « vase » pour **loger à mon domicile** qui est du ciel, **je vais vers Jésus, ce qui est de beaucoup meilleur.**

Mon corps mortel va **dormir dans la poussière** ; mais **le germe de la résurrection** est dans ce corps :

« ... Comment ressuscitent les morts, et avec quel corps viennent-ils ? Insensé ! ce que tu sèmes n'est pas vivifié s'il ne meurt ; et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes pas le corps qui sera, mais le simple grain, de blé, comme il se rencontre, ou de quelqu'une des autres semences ; mais Dieu lui donne un corps comme il a voulu, et à chacune des semences son

propre corps. Toute chair n'est pas la même chair ; mais autre est celle des hommes, autre la chair des bêtes ... Ainsi aussi est la résurrection des morts : il est semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité ; il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire ; il est semé en faiblesse, il ressuscite en puissance ; il est **semé corps animal**, il **ressuscite corps spirituel**. S'il y a un corps animal, il y en a aussi un spirituel ; c'est ainsi aussi qu'il est écrit : 'Le premier homme Adam devint **une âme vivante**', le dernier Adam, **un esprit vivifiant**. » (1 Corinthiens 15 v.35-45)

**L'Esprit veille sur mon corps**, ce vase fragile, qui est depuis ma conversion, non seulement Son habitation, mais aussi **Son temple** ; **il sera vivifié par l'Esprit qui habite en moi. Quelle sécurité !**

### **PAS UNE THEORIE, VOICI LE RESULTAT PRATIQUE DE L'AFFRANCHISSEMENT !**

« Ainsi donc, frères, **nous sommes débiteurs, non pas à la chair** pour vivre selon la chair ; car si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais **si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez**. Car tous ceux qui sont **conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu**. Car vous n'avez **pas reçu un esprit de servitude** pour être de nouveau dans la crainte, mais vous avez **reçu l'Esprit d'adoption**, par lequel nous crions : Abba, Père ! **L'Esprit lui-même** rend témoignage avec notre esprit, que **nous sommes enfants de Dieu** ; et si nous sommes enfants, nous sommes **aussi héritiers ; héritiers de Dieu, COHERITIERS DE CHRIST** ; si du moins **nous souffrons avec lui**, afin que nous soyons **aussi glorifiés avec lui**. » (Romains 8 v.12-17)

Cette position d'affranchissement, n'est pas de la simple théorie, ou une élucubration de l'esprit de l'homme, mais **bien le résultat pratique**, de **l'œuvre de Christ à la croix** en ma faveur (pour moi et en moi), **se manifestant par son effet sur moi !**

C'est ici-bas, **sur la terre**, dans la première création que **se manifeste l'effet sur moi**, de ce que **Christ a fait en ma faveur** ! La chair qui convoite constamment contre l'Esprit, est toujours bien là présente, prête à se manifester, bien que je ne sois **plus dans la chair** !

Comme nous l'avons vu plus haut, **la chair est la puissance de ce vieil homme que Christ a placé dans la mort**, et aussi par la résurrection de Christ, **le nouvel homme que je suis en Christ** depuis ma nouvelle naissance, **étant du Christ**, et **rien que de Lui, a crucifié cette puissance qu'est la chair** (Galates 5 v.24). Mais, **pour en jouir pratiquement**, il faut que **je m'en souvienne**, comme le Seigneur Jésus le dit « **celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi** » (Jean 6 v.56). C'est-à-dire : c'est en revenant spirituellement à la croix, l'endroit où j'ai crucifié la chair, que je peux être en **communion avec Lui**, ce que signifie **demeurer en Lui** et en jouir de manière **tangibile et pratique** !

Comme le Seigneur Jésus n'était pas de ce monde, et ne pouvait que souffrir dans un monde ennemi de Dieu, maintenant que je possède la vie divine, Sa vie, je ne peux aussi que rencontrer la même souffrance que Lui, pour autant que ma marche soit le reflet de la position dans laquelle le Seigneur m'a placé en Lui. C'est ce que nous dit le verset 17 : « ... **nous souffrons avec lui** ... » ! Car c'est comme héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ que les croyants rencontrent cette souffrance inévitable liée à un vrai témoignage pour le Seigneur.

N.B. : Il s'agit de la souffrance **avec** le Seigneur Jésus, ce qui est le lot de tous les croyants qui reflètent dans leur vie ce qu'ils sont en Christ. Il ne s'agit pas de souffrir **pour** Lui, ce qui est la souffrance due à

la persécution, par exemple ceux qui sont mis en prison pour leur foi, ce que les premiers chrétiens ont connu comme aussi les réformés du temps de Louis XIV en France, par exemple.

Ainsi, **nous souffrons comme héritiers**, nous participons aux **soupirs de la création**, comme nous le verrons au paragraphe suivant. Nous attendons l'adoption, la délivrance de notre corps ; car nous sommes à l'étroit dans ce corps mortel, nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient, les choses extérieures et Satan même essayent de nous priver de l'amour de Dieu.

Mais ma sécurité est parfaite ; j'ai **l'Esprit de Dieu en moi** et **Dieu toujours pour moi** et **le Seigneur Jésus assis à la droite de Dieu** s'occupant de me rendre sur la terre plus que vainqueurs de tout ce qui cherche à nous séparer de son amour.

Mais considérons ces choses en détails, dans ce paragraphe et aussi dans le suivant.

Le paragraphe qui commence au verset 12, nous montre **le résultat pratique** de ce que **je ne suis plus esclave de moi-même**, ce que j'étais dans le premier Adam !

### Suis-je redevable de quoique ce soit à la chair ?

Voilà une question importante à laquelle la Parole me répond.

Suis-je **redevable** de quoique ce soit **à la chair**, dont la présence n'est pas anéantie et qui voudrait recouvrer les droits et la puissance qu'elle a perdus sur moi, **pour m'inciter à vivre selon elle** et me replacer ainsi en pratique dans cette sphère **de laquelle la substance est la mort ?** :

- Puisque je suis **dans le second Adam ressuscité**, de sorte qu'il n'y a maintenant **en Lui aucune condamnation possible pour moi** !
- Puisque je suis **délivré du péché qui habite en moi** et **de la loi du péché** !
- Puisque **la justice de la loi** est **accomplie en moi** qui ne marche plus **selon la chair** mais **selon l'Esprit** !
- Puisque je ne suis **pas dans la chair**, **mais dans l'Esprit**, où **tout est vie** et **paix** !
- Puisque **l'Esprit** de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts **habite en moi**, que mon corps soit mort [si le Seigneur me reprend à Lui] ou pas, **il sera vivifié** dans tous les cas **par la même puissance** qui a opéré **pour ressusciter Christ** !
- Puisque **telle est ma position de sécurité** et **mon affranchissement**, **en Christ**, comme **une chose acquise par Lui**, en ma faveur !

**La réponse est de toute évidence : NON ! je ne lui suis pas redevable !**

De plus, si j'apprécie effectivement ma nouvelle position, je ne retournerai pas volontiers dans cette sphère **où la mort est la devise de tout**, ce sont **des ordures** dont le nouvel homme, par la puissance du Saint Esprit, n'éprouve **aucune peine à se séparer**.

Car, en effet, **si je vis selon la chair**, **je mourrai** (\*), me dit l'apôtre.

(\*) Je vivrai dans ma marche sur la terre, sans aucune manifestation de la vie divine, je serai **comme un mort**, sans vie spirituelle, sans communion pratique avec le Seigneur, ne demeurant alors pas en Christ, parce que je ne « mange pas son corps » et « ne bois pas son sang », c'est-à-dire que je ne tiens pas compte de l'effet sur moi, de ce que Christ a fait à la croix en ma faveur ! C'est un triste état, que beaucoup de chrétiens connaissent, tout en le cachant !

L'apôtre ne veut pas dire que la mort, salaire du péché, soit la fin du chrétien qui retourne quant à sa marche à la vie de la chair (quoique la mort du corps comme discipline puisse en



être aussi l'issue), mais qu'il se replace sur le chemin qui est caractérisé par la mort, car que peut donner la chair sinon la mort ? La mort est le seul capital de la chair et son seul revenu, et quelle perte, cela serait, puisque j'ai la vie !

### Mais comment donc résister à la chair qui est bien présente en moi ?

Crois-tu que, c'est en essayant de la raisonner, en la prenant par la douceur, de peur de la brusquer pour qu'elle s'adapte mieux aux nouvelles conditions de vie ?

**Absolument pas !** Nous avons déjà souligné que, l'effet sur moi de ce que Christ a fait à la fois pour moi (me mettre à l'abri du jugement et de vaincre Satan) et en moi (je suis mort avec Christ en tant que vieil homme, et ressuscité avec Lui, en tant que nouvel homme), c'est :

« ... ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair avec les passions et les convoitises. » (Galates 5 v.24)

**N.B.** : « crucifier la chair », ne veut certainement pas dire la ménager ! Mais bien lui donner le même sort que Christ a donné à mon vieil homme !

Nous avons déjà vu au point précédent qu'il s'agissait d'une question de vie ou de mort et que si je vis selon la chair je mourrai !

L'apôtre Pierre nous dit :

« Christ donc ayant souffert pour nous dans la chair, vous aussi, armez-vous de cette même pensée, que celui qui a souffert dans la chair s'est reposé du péché, pour ne plus vivre le reste de son temps dans la chair pour les convoitises des hommes, mais pour la volonté de Dieu. » (1 Pierre 4 v.1-2)

Je peux lire au v.13 que si, par l'Esprit, puissance du nouvel homme, je fais mourir les actions du corps, je vivrai !

### Comment faire mourir par l'Esprit les actions du corps ?

*Pour que je puisse vivre à Dieu de ma nouvelle vie !*

Comme nous l'avons déjà vu, pour que le corps ne produise pas des actions contraires à la volonté de Dieu (donc des péchés), je dois revenir là où j'ai lors de ma nouvelle naissance crucifié la chair, la puissance du vieil homme !

La chose ayant été faite par moi, nouvel homme (Christ qui habite en moi par le Saint Esprit), il est nécessaire que cela ait expérimentalement un effet dans la pratique journalière de la nouvelle vie que j'ai en Christ !

Comme déjà expliqué plus haut, c'est en revenant à ce lieu (la croix) où j'ai crucifié la chair, étant du Christ, la chair restant dans l'état où je l'ai mise. Ainsi, mes membres qui sont sur la terre (qui me font penser, voir, écouter, faire, marcher, etc. ...) ne pourront plus être à la disposition de la chair, et quant au mal, seront dans un état de mort, l'état de l'homme que Christ a placé dans la mort ! C'est ce que l'apôtre nous enseigne :

« Mortifiez donc vos membres qui sont sur la terre, la fornication, l'impureté, les affections déréglées, la mauvaise convoitise, et la cupidité, qui est de l'idolâtrie ... » (Colossiens 3 v.5)

Si je ne comprends pas bien le sens de « mortifier », ce qui littéralement veut dire « faites mourir », cela me paraîtra une loi terrible, car c'est à moi que cela s'adresse, et je ne trouverai en moi, aucune force, aucune volonté pour faire une chose pareille !

Mais de quel « **moi** » s'agit-il ? Il s'agit de **ce nouveau « moi » qui a crucifié la chair lors de sa naissance, lors de son premier « souffle » de vie dans la nouvelle création !** C'est **le « moi »** que nous avons trouvé dans le 1<sup>er</sup> paragraphe de Romains 8.

L'homme nouveau, mon nouveau « moi » s'exprime ainsi : « ... la loi [ou principe actif] de **l'Esprit de vie** dans le Christ Jésus **m'a affranchi** de la loi du péché et de la mort. » (Romains 8 v.1)

Ainsi affranchi et fort par l'Esprit, Dieu me dit à l'impératif : « **Fais mourir, mortifie** ». Plaçant **ce commandement du Seigneur** dans son vrai contexte, **est-ce une loi ? NON !** C'est **un privilège pratique** découlant de **ma nouvelle position**, c'est ce que fait **l'homme nouveau**, qui a crucifié la chair lors de sa naissance, **ma nouvelle naissance !** Conscient de **l'effet sur moi**, de ce que le Seigneur Jésus a accompli à la croix, **je reviens à cet endroit moral**, et c'est ainsi, et **seulement ainsi**, que les membres de mon corps mortel **ne seront pas à la disposition de cette chair** (car elle a été crucifiée par mon nouveau « moi ») et de cette manière, **je répondrai à ce commandement du Seigneur !**

**Sur ce terrain-là**, fondé sur la résurrection du Seigneur Jésus, **j'ai**, en tant que nouvel homme (\*), **le pouvoir** et **aussi le vouloir** de répondre à ce commandement du Seigneur ! Et de plus, je le fais avec joie, parce que dans cette nouvelle vie tout est **vie** et **paix !** **L'homme nouveau**, libéré de toute forme d'obstacles, peut en toute liberté **jouir de la communion avec le Seigneur**, et traverser avec Lui, toutes les circonstances de la vie dans ce monde. **C'est ce que la chair** considèrera toujours **comme une privation**, car **elle n'aime que ce que le péché offre au vieil homme !**

(\*) dont la puissance est le Saint-Esprit !

Alors **prenant conscience** de manière **expérimentale et pratique** que, **en vertu de ce que le Seigneur Jésus a accompli en ma faveur à la croix**, je passe :

- de Satan à Christ
- du péché à la sainteté
- d'une sphère de mort à une sphère de vie et de paix
- du monde au Père
- de la terre au ciel
- des vanités aux réalités
- du tourment d'esprit au contentement d'esprit
- des choses vieilles aux choses nouvelles

L'homme nouveau que je suis depuis ma nouvelle naissance dit alors : **quel gain immense que de pouvoir répondre à ce commandement du Seigneur**, qui consiste à faire mourir les actions du corps, à mortifier les membres qui sont sur la terre !

Etant en Christ, j'ai, non seulement le pouvoir, mais le vouloir de le faire !

Pourquoi ? **Etant en Christ**, comme Lui, **je n'ai pas de volonté propre**, **ma nouvelle volonté** n'est alors **pas autre que celle de Dieu !**

**La puissance de ma nouvelle vie**, c'est **la puissance de Dieu (\*)** et **l'agent**, **le moteur de cette puissance**, c'est **le Saint Esprit qui habite en moi**.

(\*) Il ne s'agit **pas de sa mesure**, mais de **sa nature!**

C'est donc, **parce que** d'une part, **j'ai la vie de l'Esprit**, et de l'autre **j'ai le Saint Esprit en moi** comme **puissance de cette vie**, que **Dieu m'ordonne** (parce qu'il m'en donne Lui-même la ressource) **de faire mourir par l'Esprit les actions du corps**, de la manière dont

Sa Parole me le révèle, comme nous venons de le voir plus haut, et la conséquence en sera que je pratiquerai, dans ma marche sur la terre, la vie nouvelle que j'ai !

## La relation avec Dieu est celle d'un enfant, de fils héritier !

Il n'est plus question de servitude, comme c'était dans le cadre de ma condition précédente ! Je suis lié à Dieu par ma nouvelle vie (vie divine et éternelle) et par l'Esprit (le Saint Esprit), parce que :

« ... tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. » (Romains 8 v.14)

Mais de plus, ce même Esprit, qui anime et conduit le nouvel homme par sa puissance, est aussi l'Esprit d'adoption (v.15). Ce qui veut dire que Dieu, par le moyen et la puissance de Son Esprit, m'a adopté, dans ma nouvelle vie, il est devenu mon Père, comme Il est le Père de l'Homme Christ Jésus ! En tant qu'homme nouveau, je n'ai maintenant plus d'autre père, que Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus !

Dans les Evangiles, le Seigneur nous avait déjà fait connaître cette relation de Père, sans en décrire les aspects qui nous sont révélés ici.

Je suis autorisé à l'appeler « Père » dans le même sens que « Abba » (\*), comme le Seigneur le fait en Marc 14 v.36.

(\*) « Abba » veut dire « papa ». Par cette expression, la Parole nous précise le niveau intime de la relation du croyant avec Dieu, lorsqu'il dit « Père », en montrant que cette relation est celle d'un enfant qui s'adresse à son papa. Contrairement à ce que font de nombreux chrétiens, cela ne n'autorise pas le croyant à « banaliser » la relation et d'appeler Dieu « papa » ! Le faire est irrévérencieux !

C'est avec mon esprit que L'Esprit rend témoignage que je suis enfant de Dieu ! (v.16) On comprendra que « mon esprit » est « mon esprit renouvelé » et non pas l'esprit de l'homme, ce qui serait un blasphème ! Il y a assimilation entre l'esprit qui anime mon corps mortel, et l'Esprit, puissance du nouvel homme ! Mon corps mortel étant vu mortifié quant à sa mise à la disposition de la puissance de la chair, et ainsi entièrement libre, laissant toute la place à l'homme nouveau, le vieil homme restant là où le Seigneur l'a placé !

Nous apprenons que la relation d'enfant rendue consciente par l'Esprit, c'est comme fils que je suis conduit par l'Esprit (v.14), il est question comme fils, de ma marche ! C'est étant conduit par l'Esprit, que ma marche est celle d'un fils !

La différence entre les expressions « enfant » et « fils » est que le fils a une maturité qui lui donne le privilège de représenter les caractères et les intérêts du Père. C'est bien ce caractère de Fils que le Seigneur Jésus a manifesté dans toute sa marche sur la terre !

Tout ceci démontre une liberté totale dans laquelle je peux marcher comme fils, et qui contraste avec la servitude de la loi !

Mais ce n'est pas tout ! Une autre bénédiction en découle !

J'ai part, comme enfant de Dieu, à ce que Dieu possède !

Je lis au verset 17, qu'étant enfant, je suis aussi héritier ! Mais héritier de qui ? De Dieu ! (C'est Lui qui me le dit) Et de plus je suis cohéritier du Seigneur Jésus, ce qui me définit l'étendue de l'héritage ! Dieu me fait partager avec le Seigneur Jésus, l'entière de Son héritage.

Comme tous les enfants de Dieu, tout me lie au Seigneur Jésus que tous nous aimons !  
Jusqu'à être cohéritiers de Christ !

Si mon nouvel homme est actif (\*) dans mon corps mortel, je ne peux m'attendre qu'à souffrir avec le Seigneur Jésus durant le reste de mon voyage sur la terre, c'est ma part sur la terre, mais si la chair ne peut pas supporter cela, l'âme affranchie peut s'exprimer en ces termes, car c'est avec Lui qu'elle expérimente cette souffrance, en attendant la gloire :

1  
Dans ce désert aride  
Et sans chemin tracé,  
Mon modèle et mon guide,  
Mon Sauveur a passé.  
Par lui je viens au Père ;  
Il est tout mon bonheur ;  
Aussi rien sur la terre  
N'a d'attrait pour mon cœur.

2  
Sur lui ma foi repose.  
Puis-je le suivre en vain,  
Ou perdre quelque chose,  
Quand lui-même est mon gain ?  
Si les biens de la vie  
Prétendent m'arrêter,  
Sa puissance infinie  
Me les fait rejeter.

3  
Heureux, l'âme affranchie,  
Avançant vers le ciel,  
Déjà je m'associe  
Au cantique éternel.  
Douleurs, fatigue ou peine,  
N'ébranlent point ma foi.  
L'épreuve est toute pleine  
De fruits bénis pour moi.

4  
Dans ce trajet d'une heure  
Où je suis engagé,  
Si je gémiss et pleure,  
Suis-je découragé ?  
Non, ta grâce parfaite  
Est mon constant recours ;  
Ton bâton, ta houlette,  
Me consolent toujours.

5  
Ô Jésus, pain de vie  
Que je goûte ici-bas,  
Ta vertu fortifie  
Mon âme à chaque pas.  
Pour t'être enfin semblable,  
Bientôt je te verrai  
Dans ta gloire ineffable,  
Et je t'adorerai !

Extrait du recueil de cantiques Hymnes & Cantiques le n°191

(\*) Pour être actif, il doit avoir toute la place ! Pour ce faire, je dois me tenir sur le terrain de la foi, en me rappelant que j'ai crucifié la puissance du vieil homme, pour que celui-ci reste bien dans la mort, où Christ l'a placé ! Dans le cas contraire, je cesse de « manger Sa chair » et « boire Son sang », et ne demeure alors pas en Lui !

**ET POUR CONCLURE LE MESSAGE DE L'EVANGILE DE DIEU.**

***SOUFFRIR AVEC CHRIST DANS UN MONDE OU REGNE SATAN***

« Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées avec la gloire à venir qui doit nous être révélée. Car la vive attente de la création attend la révélation des fils de Dieu. Car la création a été assujettie à la vanité (non de sa volonté, mais à cause de celui qui l'a assujettie), dans l'espérance que la création elle-même aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Car nous savons que toute la création ensemble soupire et est en travail jusqu'à maintenant ; et non seulement elle, mais nous-mêmes aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi, nous soupignons en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance

de notre corps. Car nous avons été sauvés en espérance : or une espérance qu'on voit n'est pas une espérance ; car ce que quelqu'un voit, pourquoi aussi l'espère-t-il ? Mais si ce que nous ne voyons pas, nous l'espérons, nous l'attendons avec patience. De même aussi l'Esprit nous est en aide dans notre infirmité ; car nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; — et celui qui sonde les cœurs sait quelle est la pensée de l'Esprit, car il intercède pour les saints, selon Dieu ; — mais nous savons que toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son propos. Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. » (Romains 8 v.18-30)

Cette belle position, cette douce relation et cette glorieuse perspective résultent entièrement de ce que Dieu est ! Refléter, comme homme nouveau, les caractères de Dieu dans ma marche sur la terre, signifie endurer ce que mon Seigneur et Sauveur a enduré de la part du monde, tel qu'il est encore aujourd'hui, sous le règne de Satan, qui depuis la chute du 1<sup>er</sup> Adam au jardin d'Eden, a usurpé ce qui de droit revient au Roi des Rois et au Seigneur des Seigneurs.

Cela implique la souffrance dans un monde tel qu'il est aujourd'hui, car le croyant ne peut rien y trouver qui puisse contenter son cœur renouvelé ! Parce que Satan règne ! Ce qui implique aussi que je ne peux y trouver que : le péché, la misère, la mort qui font gémir toutes les créatures qui sont assujetties à la vanité de leurs aspirations et sont esclaves de la corruption qui gangrène tout l'environnement moral, et qui a aussi pour effet, cette pollution matérielle dont les hommes se plaignent, tout en reniant la cause !

Nous comprendrons facilement qu'il n'est pas possible qu'avec tous les autres croyants, je ne souffre pas de cet état de choses, ne serait-ce qu'en rapport avec notre corps mortel, qui y est exposé ! La Parole nous enseigne que, dans un avenir proche, la présence du Seigneur, le Roi légitime, remettra tout en ordre et délivrera cette création qui soupire après un état meilleur. La création n'en a pas l'intelligence, elle n'a pas péché, mais, à cause du péché, elle souffre, car le sol en a été maudit (Genèse 3 v.17) !

C'est au milieu de tout cela que le Seigneur Jésus a souffert avec un cœur humain (\*), divinement sensible, d'être témoin d'un pareil état de choses ! Possédant sa vie, mon cœur régénéré, ne souffrirai-je alors donc pas avec Lui ? Mais la Parole ajoute aussi que, de la même manière, je serai, glorifié avec Lui !

(\*) lorsque nous parlons du cœur humain de Seigneur Jésus, il n'est pas question de lui donner quelques caractères que ce soit, que le péché produit dans le cœur de l'homme. C'est à notre cœur régénéré que s'adresse la comparaison !

Si le mot « souffrance » a une consonnance négative, la préposition « avec » introduit un aspect que seule l'âme jouissant de la communion avec le Seigneur Jésus peut connaître ! C'est cette intimité avec le Seigneur, c'est au milieu de cette souffrance, parfois même liée à l'état de la maison de Dieu sur la terre, que je peux réaliser ce que le Seigneur Jésus dit : « ... j'entrerai chez lui et je souperai avec lui, et lui avec moi. » (Apocalypse 3 v.20)

C'est en effet dans cette communion avec le Seigneur Jésus que je peux réaliser qu'il n'y a pas de comparaison entre les souffrances du temps présent et cette gloire à venir qui doit être révélée en nous. (v.18)



Il y aura alors **beaucoup plus de gloire** que **de souffrances** endurées maintenant.

Il est important de noter qu'il y a une différence entre les soupirs de la création et ceux des croyants ! Par son corps mortel, **le croyant partage de manière consciente les soupirs de la 1<sup>ère</sup> création** ! Il en a l'intelligence, ce que les créatures, matérielles, végétales et animales n'ont pas !

Avec tous les croyants, étant **uni à Christ**, **cohéritiers de Christ**, j'ai un **motif pour soupirer** : j'ai les « **prémices de l'Esprit** » (v.23) et de ce fait, je sais **après quoi je soupire** et **ce que j'attends** !

Au paragraphe précédent (v.15), j'ai appris que j'ai reçu l'Esprit d'adoption, ici (v.23) il m'est révélé que **j'attends l'adoption** qui s'étend à **la délivrance de mon corps mortel**, ce qui donne un sens aux soupirs, et **précise ce que j'attends** !

« **Celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts** » **vivifiera mon corps mortel**, et parce que **Son Esprit**, donc l'Esprit de Dieu, **habite en moi**. Il a fait de ce vase son temple. Maintenant, je sais donc ce que j'attends !

Etant chargé par tout ce qui m'entoure, je gémis désirant avec ardeur de revêtir mon domicile qui est du ciel, à savoir mon corps glorieux :

« ... notre **maison terrestre** qui n'est **qu'une tente** ... nous avons **un édifice** de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main, éternelle, dans les cieux. Car aussi, **dans cette tente, nous gémissons, désirant avec ardeur d'avoir revêtu notre domicile qui est du ciel** ... » (2 Corinthiens 5 v.1-2)

J'attends ainsi ce moment où, à la venue du Seigneur Jésus (\*), ce qui me tient lié à la 1<sup>ère</sup> création aura pris fin, en revêtant mon domicile, ce corps semblable au corps de résurrection du Seigneur Jésus !

(\*) [1 Corinthiens 15 v.20-28](#) & [1 Thessaloniens 4 v.16-18](#)

### **Remarque pour aider à comprendre :**

*Dieu a fait des promesses à Abraham, Isaac & Jacob, et à la descendance de ce dernier, le peuple Israël, à qui Dieu a donné ce beau pays de Canaan.*

*L'histoire du monde et de la 1<sup>ère</sup> création est liée entièrement à cette promesse !*

*Mais Israël a été infidèle !*

*Jean le baptiseur est venu annoncer l'Évangile du Royaume, annonçant la venue du Messie. Mais le peuple a rejeté le Messie, le Seigneur Jésus, qui, au lieu d'établir le royaume qu'aurait dû attendre Israël, a été crucifié !*

*S'ouvre ainsi une parenthèse dans le temps, celui de l'Évangile de la grâce, qui dure jusqu'à aujourd'hui. Cet Évangile appelle les âmes en vue de leur donner la vie divine et éternelle, et tout ce que nous sommes en train d'examiner dans cette épître aux Romains : l'Évangile de Dieu !*

*Comme nous venons de le considérer, les croyants attendent ce moment où le Seigneur Jésus viendra enlever son Église (Corps de Christ).*

*Après cet événement, Dieu va reprendre ses relations avec une partie d'Israël, appelé le résidu. Cela aura lieu par l'action de l'Esprit de Dieu, qui reprendra la prédication de l'Évangile du Royaume annoncé par Jean le Baptiseur.*

*Une grande tribulation aura lieu, comme on peut le lire dans les Évangiles et dans le livre de l'Apocalypse, ainsi que dans de nombreux Psaumes.*

*C'est alors que le Seigneur Jésus reviendra sur la terre, pour établir pour 1000 ans son royaume terrestre, y faisant entrer ceux qui auront cru à l'Évangile du Royaume.*

*Pendant ces 1000 ans, la création se reposera, étant délivrée du joug sous lequel le péché de l'homme l'a placée.*

Ainsi, j'attends la délivrance de mon corps mortel, étant donné que je suis **sauvé sur un principe d'espérance** !

Ceci demande une petite explication, car le mot « espérance » est utilisé dans un autre sens dans notre langage courant, dans lequel il a le sens de « quelque chose désiré mais pour laquelle il y a un doute quant à sa réalisation » ! Pour le croyant, le mot « espérance » a un sens complètement différent, c'est « quelque chose désiré, mais pour lequel, **il n'y a aucun doute possible quant à la certitude de sa réalisation** » ! **Dieu, dans sa Parole, donne cette certitude à la foi** !

Croyant Celui qui a offert ce qu'il avait de plus cher pour me sauver de la malédiction éternelle de la seconde mort, **j'ai donc cette espérance, alors que je n'ai encore rien vu** ! **Ayant la certitude de la foi, je peux ainsi l'attendre avec patience** !

Mais je lis aussi dans ce paragraphe que **je ne suis pas sans ressource dans cette attente** ! Même si, dans ce corps mortel je perçois bien des infirmités, **je lis que l'Esprit m'est en aide** ! Je suis parfois perplexe pour savoir quoi et comment demander, mais **l'Esprit, comblant mon ignorance, vient à mon secours et intercède pour moi** ! Et ce qui rassure par-dessus tout, c'est que **l'Esprit intercède selon Dieu** ! Alors que je dois moi-même ajouter « si c'est ta volonté » !

Si ma bouche ne peut pas exprimer un besoin, **l'Esprit intercède par des soupirs inexprimables** !

Avec cette ressource s'ajoute **la certitude que toutes choses, concourent à mon bien** ! Car toutes choses, même si je ne le comprends pas, travaillent dans ce sens, car **elles sont dirigées par Celui qui m'aime et qui ne veut que mon bien** !

Le paragraphe se termine par une chaîne de **ce que Dieu est pour moi** : il m'a **prédéstiné, appelé, justifié & glorifié** !

### ***ENFANT DE DIEU, NE DE NOUVEAU, J'AI DIEU AVEC ET POUR MOI !***

« Que dirons-nous donc à ces choses ? **Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous** ? Celui même qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous fera-t-il pas don aussi, librement, de toutes choses avec lui ? Qui intentera accusation contre des élus de Dieu ? — **C'est Dieu qui justifie ; qui est celui qui condamne** ? — **C'est Christ** qui est mort, mais plutôt **qui est aussi ressuscité, qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous ; qui est-ce qui nous séparera de l'amour du Christ ? Tribulation, ou détresse, ou persécution, ou famine, ou nudité, ou péril, ou épée** ? Selon qu'il est écrit : « Pour l'amour de toi, nous sommes mis à mort tout le jour ; nous avons été estimés comme des brebis de tuerie ». Au contraire, **dans toutes ces choses, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés**. Car je suis **assuré** que **ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le christ Jésus, notre Seigneur**. » (Romains 8 v.31-39)

Dans ma vie de tous les jours dans ma marche sur la terre, il y a encore **les choses qui viennent à moi depuis l'extérieur pour essayer de me nuire. Quelle ressource** ai-je contre elles ?

**Le Saint Esprit** me déclare dans ce paragraphe que **Dieu est pour moi !**

La conséquence directe est **qu'il est impossible** que **qui que ce soit ou quoi que ce soit puisse s'opposer à lui !** Le Saint Esprit me confirme que **rien ne peut me séparer de son amour !**

Nous avons lu au paragraphe précédent : **Toutes choses travaillent ensemble pour mon bien**, pour moi qui aime Dieu, qui suis maintenant lié à Lui dans la vie et dans la gloire. J'ai pris parti avec Lui contre tout, **même contre la chair en moi**. Dieu s'est engagé à tout amener à bonne fin pour moi ; car il m'a appelé selon son propos arrêté, il m'a prédestiné à être conforme à l'image de son Fils, — rien de moins. — Il m'a appelé, justifié et glorifié. Si c'est lui qui a décidé tout cela avant que le monde fût, **qui lui trouvera à redire ?**

**S'il est pour moi, qui sera contre moi ?**

**Comment me l'a-t-il prouvé ?** Quand j'étais **pécheur, impie, en inimitié contre lui**, ce Dieu qui avait **décrété de me bénir**, mais qui devait en même temps **satisfaire sa justice, n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour moi.**

Lui serait-il maintenant pénible et difficile de **me donner tout ce dont j'ai réellement besoin** ? Si donc, j'apprécie **ce don inexprimable**, **serai-je alors en souci du reste ?**

Voyons que c'est beau : **Le Saint Esprit** applique toujours, **ce que Dieu est à ce que je suis**, comme à **ce dont j'ai besoin** ; et **il me sort de moi-même pour m'élever à Dieu**. Que son nom soit béni !

C'est **avec Jésus** que Dieu me donne toutes choses. (v.32)

Comme nous l'avons vu plus haut : tout comme chaque enfant de Dieu, je suis **héritier avec Jésus**, je souffre **avec Jésus**, je serai glorifié **avec Jésus** ! Mais aussi aujourd'hui, si Dieu me donne de quoi me nourrir et me couvrir, **c'est en jouissant du don de Jésus** que je jouis de ces dons accessoires.

Etant intimement lié à Christ dans le conseil de Dieu, de sorte qu'en attendant de régner **avec lui**, je reçois les choses nécessaires **avec lui**. — Douce pensée qui donne du prix à notre Seigneur Jésus et aux choses **qui sont données avec lui !**

**Il ne manque donc rien à mon bonheur.**

**Quelle accusation** pourrait-on porter contre moi devant Dieu ? Si **c'est Dieu qui me justifie**, et s'il le fait de manière **à se glorifier** et de manière **à n'exclure personne, qui oserait lui trouver à redire ?**

**Qui est celui** qui oserait condamner ? Il n'aurait qu'à se taire. Car **c'est Christ** qui est celui qui est mort, et **c'est aussi Lui qui est le juge des vivants et des morts**. Nous avons vu plus haut que **je suis justice de Dieu en Lui !** J'ai ainsi **une position inattaquable** par qui que ce soit !

Je lis aussi (v.34) qu'**Il est ressuscité** après avoir **glorifié Dieu par sa mort** et **m'avoir pleinement délivré par elle.**

**C'est LUI qui est ressuscité, qui aussi est à la droite de Dieu, et de là, c'est aussi LUI qui intercède pour moi !** C'est en plus du Saint Esprit qui intercède par des soupirs inexprimables !

Comme j'apprends ainsi que c'est de là-haut qu'il s'occupe de moi et qu'avant d'y être, il a tout vaincu à la croix pour moi, il y a enlevé tous les obstacles : ceux qui sont à l'extérieur de moi, et aussi à l'intérieur de moi ! Alors **qui pourrait me séparer de son amour ?** Les choses ordinaires liées à la 1<sup>ère</sup> création, **même jusqu'à la mort, le peuvent-elles ? NON,** Christ est entré dans toutes ces choses, le qualifiant pour me donner du secours au moment opportun (Hébreux 4 v.14-16) ! Il y est entré en grâce **pour moi** avant que je doive moi-même y passer, en tant que mon Grand Souverain sacrificateur, il entre en sympathie avec moi, me donnant accès à ce service, chaque fois que je viens au trône de la grâce !

C'est précisément dans ces choses (tribulation, détresse, persécution, famine, nudité, péril, épée ...) que **je le trouve d'une manière intime, elles sont une occasion d'expérimenter qu'une pleine victoire a été remportée sur tout par Celui qui m'a aimé.** Il me dit expressément :

« Je vous ai dit ces choses, afin qu'en moi vous ayez la paix. **Vous avez de la tribulation dans le monde ; mais ayez bon courage, moi j'ai vaincu le monde.** » (Jean 16 v.33)

Il a traversé ce monde et a fait l'expérience de tout ce que je dois traverser :

- Les **tribulations & détresses** : qui les a connues comme Jésus ? qui pourra exprimer les souffrances morales de sa sainte personne ?
- La **persécution** : qui l'a endurée comme Jésus ?
- La **famine** : Il l'a expérimentée durant les quarante jours de sa tentation au désert. (Matthieu 4 v.2)
- La **nudité** : Il a vécu dans la pauvreté pour moi (2 Corinthiens 8 v.9). Quelques femmes l'assistaient de leurs biens (Luc 8 v.2-3).
- Les **périls, l'épée** : qui y a été exposé comme lui ? combien de fois a-t-il dû s'en aller et se cacher pour se soustraire à la cruauté des Juifs, parce que son heure n'était pas encore venue ?

### **Je peux donc compter sur sa sympathie.**

S'il est là-haut dans la gloire, **il s'occupe là de me rendre plus que vainqueur** (v.37) sur la terre, **dans ces choses qui essaient de nous séparer de son amour !**

Le dernier paragraphe de Romains 8 se termine par :

Car je suis **assuré** que **ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le christ Jésus, notre Seigneur.** » (Romains 8 v.38-39)

### **Rien ne peut me séparer de l'amour de Dieu !**

- **La mort**, le pourra-t-elle ? non, **elle est ma délivrance**, elle est derrière moi, elle est vaincue ; et quant à son emprise sur ce qui est mortel, elle est un gain, elle est à moi.
- **La vie ?** ... elle m'a été donnée de Dieu qui voulait m'amener à la jouissance de son amour en Christ ; comment m'en séparerait-elle ?
- **Les anges ?** ... Ne sont-ils pas tous des esprits administrateurs envoyés pour servir en faveur de ceux qui vont hériter du salut (Hébreux 1 v.14) ?

- **Les principautés ?** ... Christ les a dépouillées et il les a produites en public, triomphant d'elles hardiment en la croix ([Colossiens 2 v.15](#)).
- **Les choses présentes ?** ... elles travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu.
- **Les choses à venir ?** ... c'est, pour moi, d'être rendu conforme à l'image du Fils de Dieu ; c'est la gloire et les couronnes ; c'est d'être toujours avec le Seigneur.
- **Les puissances ?** ... Christ est assis à la droite de Dieu au-dessus d'elles ([Ephésiens 1 v.21](#)). C'est de là qu'il me rend victorieux de tout ce qui est intermédiaire.
- **La hauteur ?** ... Christ y est non seulement assis, mais il y est monté. Il a traversé *les cieux*, comme Aaron traversait les parties successives du tabernacle pour arriver au lieu très-saint.
- **La profondeur ?** ... Christ y est descendu en grâce jusque dans le tombeau, dans les parties inférieures de la terre, afin qu'il remplisse toutes choses ([Ephésiens 4 v.8-10](#)).
- **Aucune autre créature**, — et Satan en est une, — ni aucune chose créée ne le pourront, parce que, étant créées, **elles sont inférieures à ce Dieu qui est pour moi**.

Mais il y a encore **un aspect important quant aux créatures** :

« Béni **soit le Dieu et Père de notre seigneur Jésus Christ**, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ ; selon qu'il nous a **élus** en lui **avant la fondation du monde**, ... **prédestinés** ... » ([Ephésiens 1 v.3-14](#))

Elles ont été créées **bien après que** Dieu ait décrété, dans son propos arrêté, de **m'amener à Lui**.

**Toutes ces choses et tous ces êtres créés** sont donc **postérieurs à ma prédestination en Christ**, de sorte qu'**aucun ne peut rien contre un amour qui avait décrété de me bénir bien longtemps avant** que ces choses et ces êtres ne soient présents **sur la scène de la 1<sup>ère</sup> création !**

Quelle sécurité ! **Aucune condamnation possible**, **chaque croyant** peut dire avec moi : **pas de séparation possible entre moi et le Père et le Fils**. Quelle délivrance ! :

- **Les péchés sont expiés**
- **Le péché est aboli**
- **Le vieil homme est crucifié**
- **Satan est vaincu**
- **Christ est là-haut pour moi**
- **L'Esprit Saint est en moi**
- **L'amour de Dieu est dans mon cœur**
- **Dieu est toujours pour moi**
- **La gloire est devant moi**.

**Chaque croyant peut dire : Heureux chrétien que je suis ! Oui, là, tout est VIE et PAIX et ma joie est accomplie !**



## RESUME

Dans ces 8 premiers chapitres de l'épître aux Romains, nous avons trouvé exposé, **l'Évangile de Dieu** !

Dès les premiers chapitres, nous avons vu que dans notre état naturel de descendants d'Adam, que ce soit sans loi ou sous la loi, à cause des actes que nous avons commis et que notre conscience nous reprochait, nous n'avions pas d'autres destinées que d'être condamnés éternellement à la seconde mort !

Mais, nous avons aussi appris ce que Dieu a accompli à la croix en la personne du Seigneur Jésus, et que **par la simple foi**, comme celle d'un enfant qui croit ce que son père ou sa mère dit, **Dieu fait bénéficier celui** qui était destiné à la seconde mort, **de tout ce que l'œuvre de Christ a acquis!**

Nous avons ainsi découvert :

- Ce que Christ a fait **pour** moi
- Ce que Christ a fait **en** moi
- Et tous des effets produits **sur** moi, et tout ce qui en découle !